



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2463
16 octobre 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

À Air France et ailleurs Les patrons mènent leur lutte de classe, aux travailleurs de mener la leur!



Budget 2016

**Le patronat
toujours plus
assisté**

Page 3

Réfugiés

**Halte
aux camps et
aux barbelés!**

page 5

Turquie

**Le pouvoir
complice
des assassins**

page 8

À Air France et ailleurs, la lutte de classe existe bien

«Scandaleux», «la chienlit» (Sarkozy), «des voyous» (Valls): la hargne antiouvrière s'est déchaînée toute la semaine contre les salariés d'Air France, à grand renfort d'images sorties de leur contexte et déformées par les médias parlant de «lynchage», là où deux cadres n'y ont laissé que leur chemise.

Ce lundi, on annonce l'arrestation à l'aube de cinq salariés, comme s'il s'agissait de dangereux criminels. Après les politiques et les médias, la police et la justice vont donc s'acharner contre eux. C'est la lutte de classe dans toute sa brutalité.

Tant que les travailleurs subissent l'exploitation et les licenciements sans renâcler, tant que le patronat porte les coups contre les travailleurs, les Sarkozy et les Hollande, la police et la justice ne trouvent rien à redire.

Mais que les salariés essayent de rendre ces coups, qu'ils laissent éclater leur colère contre les dirigeants et leurs larbins, et tout ce beau monde se ligue avec le patronat contre les travailleurs!

À longueur de journée, ces messieurs nous expliquent que la lutte de classe n'existe plus et que les intérêts des travailleurs et du patronat concordent parfaitement. Mais eux, ils la mènent, en prenant fait et cause pour le patronat contre les salariés, en défendant les licenciés contre les licenciés, les exploités contre les exploités.

Sans perdre une minute, Hollande a condamné les salariés d'Air France. Tout juste rentré du Japon, Valls a organisé un conseil de guerre avec les dirigeants de l'entreprise, s'engageant à punir lourdement les «voyous» et cautionnant par avance les 2900 licenciements programmés.

Après avoir déversé sa bile contre le monde ouvrier, la droite a ordonné aux dirigeants syndicaux de se désolidariser des salariés et de les condamner sans appel. Et si elle a critiqué la direction d'Air France, c'est pour ne pas avoir licencié plus et plus tôt!

Quant au Front national, il s'est bien entendu joint à ce chœur antiouvrier, avec Marion Maréchal Le Pen qui a dénoncé un «lynchage» et demandé l'intervention de la police.

Le FN prétend «défendre» les travailleurs mais, quand ceux-ci essayent de se défendre eux-mêmes, il hurle avec les loups. En condamnant les salariés d'Air France, le FN

montre de façon éclatante son vrai visage, celui d'un parti profondément dévoué à l'ordre bourgeois et hostile aux luttes ouvrières. Il fait de la démagogie vis-à-vis des ouvriers et des plus pauvres, mais il les aime quand ils obéissent au patronat sans broncher. Dans l'opposition, le FN prend déjà fait et cause pour le patronat. Cela en dit long sur la politique propatronale qu'il mènerait au pouvoir.

Tous ceux qui se placent dans le camp des travailleurs ne peuvent qu'être solidaires de la réaction des salariés d'Air France face à l'annonce des 2900 licenciements. Que croyaient les dirigeants d'Air France? Qu'après avoir accepté depuis des années le gel de leur salaire, les milliers de suppressions d'emplois, l'aggravation de leurs conditions de travail, ils allaient sagement se laisser mettre dehors sans rien dire? Eh bien non, les dirigeants d'Air France ont eu le retour de bâton et ils ne l'ont pas volé!

Air France a renoué avec les bénéfiques; le taux de remplissage de ses avions est excellent; le marché aérien est en développement. Cela n'empêche pas la direction de s'en prendre aux salariés, de diviser et de monter des catégories les unes contre les autres et de faire un chantage à la faillite. Les mêmes manœuvres, les mêmes mensonges et les mêmes attaques patronales sévissent dans toutes les grandes entreprises du pays, et c'est cela qu'il faut combattre.

Et il s'agit bien là de violence. Car la vraie violence, c'est celle de la précarité et des salaires qui ne permettent pas de vivre, c'est celle qui condamne aujourd'hui six millions de femmes et d'hommes privés d'emploi, c'est celle de l'exploitation. Oh, les dirigeants qui décident de baisser les salaires, de licencier ou d'aggraver la charge de travail n'ont pas besoin d'élever la voix, ils ont le pouvoir. Mais leurs décisions sont autant de coups contre les travailleurs.

La domination patronale et sa violence épuisent les travailleurs et les chômeurs d'ici, et tuent des millions de femmes et d'hommes au travers de la famine et des guerres. Il faut les combattre.

Et cela passe par un rapport de force, une colère collective organisée. Face à des travailleurs divisés et inorganisés, les patrons sont tout-puissants. Mais si la classe ouvrière s'organise, si elle se sert réellement de sa force collective, ce ne sont pas seulement deux chemises de hauts cadres, mais la dictature de la bourgeoisie qui sera menacée.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	DANS LE MONDE	ENTREPRISES
Le référendum du PS 4	Turquie: après l'attentat d'Ankara 8	ADAPEI 28 11
Ségolène Royal et le scandale Volkswagen 4	Arabie saoudite: la situation des travailleurs immigrés 8	PACT-SOLiHA Lille 11
L'alignement diesel-essence 4	Grèce: austérité renforcée 8	SNCF 11
L'amiante, crime patronal 4	Bangladesh: deux ans après la catastrophe du Rana Plaza 9	La Redoute - Roubaix-Wattrelos 12
Migrants: l'Europe forteresse 5	États-Unis: les travailleurs de Fiat-Chrysler désavouent la direction du syndicat 9	Sanofi - Compiègne 12
Les chibanis volés, après avoir été exploités 5	Belgique: manifestation contre le gouvernement 10	BCS Île-de-France - Pithiviers 12
Valls au Moyen-Orient: nos amis les dictateurs 6	Guadeloupe: attaques contre la CGTG 10	Air France 13
Les banques et la spéculation 6		Arsenaux DCNS 14
Les conducteurs d'Uber se rebiffent 6		ACC - Clermont-Ferrand 14
Réforme des collèges: des économies camouflées 7		Socprest - Noyelles-sous-Lens 14
Le rapport de la Cour des comptes sur les lycées 7		Groupe Chanel 15
Collège Gay-Lussac - Colombes 7		Café des Pyramides - musée du Louvre 15
Prisons: non-respect des lois 16		Chantier naval STX - Saint-Nazaire 16
		Territoriaux de La Rochelle 11
		Séphora 16

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Budget 2016 : le patronat toujours plus assisté

L'Assemblée nationale commence à discuter le projet de loi de finances pour 2016, qui sera bientôt soumis au vote. Derrière la mise en scène parlementaire, l'essentiel est joué d'avance. Car avec le pacte de responsabilité et le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), le gouvernement s'est engagé à baisser les cotisations sociales et les impôts des entreprises jusqu'en 2017.

En 2014, le CICE avait représenté un cadeau de 11,2 milliards. En 2015, il est monté à 18 milliards. Puis, cette même année, le pacte de responsabilité est venu alléger les cotisations sociales sur les salaires de 1 à 1,6 smic, pour un montant total de 4,5 milliards, au point de faire disparaître la cotisation Urssaf pour un salaire au niveau du smic. La contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) a aussi été baissée d'un milliard.

En 2016, d'autres allègements et crédits d'impôt s'ajouteront à tout cela. À partir du 1^{er} avril 2016, les allègements de cotisations sociales touchant les salaires compris entre 1,6 smic et 3,5 smics entreront en vigueur, pour un montant de 3,5 milliards d'euros supplémentaires. Le C3S baissera encore d'un milliard et la contribution exceptionnelle sur l'impôt des sociétés disparaîtra totalement, pour un montant total de 2,5 milliards.

Ces chiffres illustrent à quel point le budget de l'État est contraint à l'avance par toutes ces aides au patronat. Car ensuite, le gouvernement doit se débrouiller pour prendre l'argent où il peut. Après avoir fait les poches des salariés en augmentant les impôts, il a promis de revenir un peu en arrière et a annoncé une baisse de l'impôt sur le revenu pour un montant de 2,1 milliards. Mais les allègements d'impôts pour les ménages sont illusoire : ce que le gouvernement ne prend pas dans une poche, il le prendra dans une autre.

Ainsi, pour financer sa politique, le gouvernement a prévu de faire 16 milliards d'euros d'économies sur son budget 2016. Il a déjà averti que 3,5 milliards seront pris à

nouveau aux collectivités locales, qui devront se débrouiller avec cette amputation considérable de leur budget. La Sécurité sociale subira des économies qui passeront de 6,4 à 7,4 milliards d'euros. Toutes ces coupes et d'autres se traduiront par des mesures concrètes révoltantes. Ainsi le gouvernement envisage de retarder du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 2016 la

revalorisation de plusieurs aides sociales comme le RSA, l'allocation adulte handicapé ou l'allocation d'invalidité.

Dans le détail, toutes les ignominies à venir ne sont pas encore connues, mais il n'y a pas de mystère : le gouvernement fera payer aux couches populaires les cadeaux promis aux capitalistes.

Pierre Royan

RSA : l'État se désengage

À l'approche de leur congrès prévu à Troyes du 14 au 16 octobre, les présidents des conseils départementaux (ex-conseils généraux) de gauche demandent au gouvernement de les aider à payer leurs dépenses sociales, en particulier le RSA, le revenu de solidarité active.

Le Val-d'Oise, l'Essonne, la Seine-Maritime et la Seine-Saint-Denis seraient les premiers menacés de surendettement et d'asphyxie financière.

Lors des réformes dites de décentralisation qui se sont succédé depuis 1982, sous la gauche puis sous la droite, chaque fois l'État s'était engagé à ce que

chaque transfert de compétence aux régions, aux départements ou aux communes se traduise par un transfert financier équivalent, que ce soit pour les routes, la gestion des bâtiments scolaires ou du personnel d'entretien. Mais, l'État n'ayant pas tenu ses promesses, les collectivités se sont retrouvées obligées

de prendre en charge une part croissante de ces dépenses.

Ainsi, quand l'État s'est déchargé de la gestion du RMI, le revenu minimum d'insertion, en 2004, le nombre d'allocataires dépassait déjà le million, plus du double par rapport à ses débuts en 1989. Dix ans plus tard, le RSA qui a pris la suite du RMI comptait 1,64 million d'allocataires et, comme le financement de l'État n'a pas suivi, la dépense restant à la charge des départements a doublé. Elle a atteint 3,3 milliards



d'euros en 2014, plus d'un tiers du montant de la dépense, et la situation s'aggraverait l'an prochain.

Alors que les départements voient leurs ressources diminuer avec la baisse prévue de la dotation publique, leur situation financière devient intenable. Dans le Val-de-Marne par exemple, selon son

président, le communiste Christian Favier, la perte totale de recettes pourrait même atteindre 20 % du budget de fonctionnement.

Mais, pour pouvoir continuer de financer le patronat, le gouvernement a choisi de tailler dans les dépenses sociales et de sacrifier les plus pauvres.

Jean Sanday

AGENDA

Fêtes de Lutte Ouvrière

Le Mans

Samedi 17 octobre
à partir de 17 heures
Salle Pierre-Guédou,
rue du Pont

Bordeaux

Samedi 7 novembre
à partir de 11 h 30
Salle Son-Tay,
47, rue de Son-Tay

Rouen

Samedi 7 novembre
à partir de 17 heures

Palais des congrès de
Oissel

Fourmies

Samedi 7 novembre
à partir de 17 heures
Espace Mandela

Dijon

Dimanche 8 novembre à
partir de 11 heures
Espace municipal Jean-
Bouhey à Longvic

Grenoble

Samedi 14 novembre

à partir de 15 heures
Le Prisme - Seyssins

Strasbourg

Samedi 14 novembre
à partir de 16 heures
Foyer Saint-Ignace,
15, chemin
du Kammerhof
à Strasbourg-Neuhof

Reims

Dimanche 15 novembre
à partir de 11 heures
Salle Rossini, devant le
supermarché Courlancy

Liste Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs

en Île-de-France

Meeting

avec

Nathalie Arthaud

vendredi 13 novembre à 20h 30

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor Paris 5^e

métro Maubert-Mutualité

Entrée libre

Le référendum du PS : petit chantage et grande déroute en vue

Le référendum sur «l'unité de la gauche dès le premier tour», proposé par Cambadélis et organisé par le PS, n'a pas l'air de faire recette. En l'annonçant il y a moins d'un mois, Cambadélis, le premier secrétaire socialiste, voulait pousser ses alliés de gauche à s'aligner derrière le PS aux élections régionales. La ficelle est grosse : par cette manœuvre, il voudrait rendre ses alliés responsables de la défaite annoncée en invoquant la division.

Les partenaires habituels du PS, du Front de gauche à Europe-écologie, ne sont pas très chauds pour accrocher leur wagon à un gouvernement si impopulaire, en tout cas pas dès le premier tour. Un porte-parole d'Europe-écologie-Les Verts a même appelé à un contre-référendum sur internet.

Même au sein du PS, cela ne se précipite pas pour préparer et organiser ce référendum. Il est vrai qu'au fond les dirigeants

socialistes se moquent de savoir si ce sera un succès ou pas. Pour eux, il s'agit de faire de la communication, en agitant la seule idée qui leur reste : le chantage à la victoire de la droite et de l'extrême droite. C'est avec cela que le PS et le gouvernement espèrent récupérer l'électorat de gauche, mais il y a peu de chances pour que cela suffise à faire oublier leur politique antiouvrière.

J-L.G.

Contrôles anti-pollution : au royaume des aveugles

Ségolène Royal, n'en pouvant plus de s'indigner médiatiquement de la fraude orchestrée par Volkswagen, s'est rendue au centre d'essais de l'Union technique de l'automobile et du cycle (l'Utac) pour inaugurer une série de tests sur une centaine de véhicules à moteur diesel. «C'est la première fois qu'un pays [...] met en place un système scientifique de contrôle pour identifier s'il y a des équipements frauduleux sur un véhicule», a-t-elle déclaré fièrement. La première fois... après une petite firme américaine qui, avec peu

de moyens, a pu identifier le logiciel de Volkswagen qui avait échappé totalement à l'Utac.

Quant à compter sur l'Utac pour révéler la moindre fraude des constructeurs automobiles français, c'est demander à Total de contrôler la qualité de son essence ! En effet l'Utac, qui se présente comme un organisme indépendant, appartient au comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Beaucoup de ses dirigeants sont détachés temporairement par Renault ou PSA.

Il est notoire que cet organisme, comme la plupart de ses homologues européens, pratique ces tests dans des conditions très éloignées de la réalité. Les voitures testées ont des pneus surgonflés, leur moteur ne chauffe que quelques minutes et les vitesses ne dépassent pas 120 km/h. La différence entre les tests en laboratoire et les relevés sur route peut dépasser 40 % pour une Peugeot 308 ou une Mégane !

Ségolène Royal brasse du vent, nul besoin de tests scientifiques pour le voir.

Aline Urbain

Alignement diesel-essence : des taxes qui polluent le gazole

La ministre de l'Écologie a déclaré souhaiter un alignement des taxes sur le gazole avec celles des autres carburants, en augmentant les premières et en baissant les autres. Cela fait longtemps que ce sujet est sur la table, l'objectif affirmé étant de détourner les automobilistes du diesel, trop polluant.

Il y a déjà eu une hausse sur les carburants le 1^{er} janvier 2015, et une autre est prévue au 1^{er} janvier 2016, rapprochant la taxation du gazole de celle sur l'essence. Ces hausses n'ont pas été trop visibles, à cause

de la baisse générale du prix de l'essence, mais bien évidemment les taxes seront maintenues le jour où le prix des carburants remontera.

Comme plus de 80 % du carburant vendu dans le pays est du gazole, relever le prix de ce dernier revient à pénaliser la majorité des automobilistes. Durant des décennies, les constructeurs automobiles et l'État ont favorisé le diesel, notamment par des prix plus bas sur le gazole, et les automobilistes ont suivi le mouvement. Le « tout diesel » n'est pas de leur faute et ils

n'ont aucune raison d'être victimes de la nouvelle orientation des pouvoirs publics.

S'il faut aligner les taxations des divers carburants, la solution est simple : il suffirait de diminuer les taxes des autres types d'essence en les alignant par le bas au niveau de celles du gazole. Mais l'État, qui prétend ne pas créer d'impôts nouveaux, tient aux taxes sur l'essence comme à la prunelle de ses yeux et il n'a pas la moindre intention de faire ce cadeau aux automobilistes.

André Victor

Firmes automobiles : le pied sur le frein

Il existe un système de dépollution des oxydes d'azote rejetés par les installations industrielles et les moteurs diesel, appelé SCR, qui consiste à injecter un mélange à base d'urée dans l'échappement du moteur. L'oxyde d'azote, particulièrement nocif, se trouve alors décomposé en

eau et en azote, inoffensifs.

Ce système est assez répandu dans l'industrie, très répandu pour les camions, et il commence à être utilisé pour les automobiles par plusieurs firmes comme PSA, Volkswagen, BMW, Mercedes. Il nécessite d'ajouter un petit réservoir supplémentaire,

pour y mettre le produit, et augmente de quelques centaines d'euros le prix de revient. Ainsi les véhicules sont parés pour tenir compte des normes européennes antipollution en vigueur depuis septembre 2014, «euro 6».

Cependant, jusqu'à présent, les constructeurs



Amiante : faire payer leur crime aux patrons empoisonneurs !

Les victimes de l'amiante, leurs familles et ceux qui les soutiennent sont venus nombreux manifester à Paris vendredi 9 octobre à l'appel de l'Andeva (Association nationale de défense des victimes de l'amiante). Partout dans le cortège, les pancartes et les banderoles manifestaient l'indignation contre le crime qu'a été l'utilisation de cette substance cancérigène. Lutte Ouvrière, comme les années précédentes, participait à la manifestation.

« L'amiante c'est 3 000 morts par an, les empoisonneurs doivent être jugés », pouvait-on lire sur l'une de ces pancartes. C'est en effet en toute connaissance de cause que les industriels ont obligé des générations de travailleurs à utiliser ce produit. Dès le début du 20^e siècle les risques étaient pourtant connus. Mais l'amiante, surnommé « l'or blanc », rapportait gros. Les patrons ont fait le choix de l'utiliser massivement et d'en cacher les dangers. Ils ont pu bénéficier de la complicité des pouvoirs publics, mais aussi de certains scientifiques et syndicalistes.

La manifestation est partie de l'ancien siège du Comité permanent amiante. Cette structure, entièrement financée par le patronat, s'opposa de 1982 à 1995 à l'interdiction de ce produit mortel. Elle regroupait, derrière les représentants des grands groupes utilisateurs d'amiante comme Valeo, Ferrodo, Eternit, les chantiers navals, EDF ou la SNCF, des scientifiques, des représentants de l'État, et aussi

des syndicalistes de la CGT et de la CFDT. Son action aida les gouvernements de l'époque à retarder l'interdiction, contribuant à l'empoisonnement de dizaines de milliers de victimes supplémentaires.

Les manifestants se sont ensuite dirigés vers le pôle Santé publique, qui a en charge l'instruction du procès pénal de l'amiante. La justice couvre en effet les hauts responsables. La Cour de cassation a annulé la mise en examen de huit personnes, dont Martine Aubry, directrice des relations du travail au ministère du Travail entre 1983 et 1987, soupçonnée d'avoir retardé la mise en application des directives européennes sur l'amiante. Des membres du Comité permanent amiante auraient dû être jugés avec elle, industriels, scientifiques et hauts fonctionnaires. Ils ne le sont toujours pas.

Les manifestants ont bien raison de dire « 100 000 morts ! zéro responsable ? Nous n'acceptons jamais ! »

Daniel Mescla

Migrants : à bas l'Europe forteresse !

Le 9 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé l'Union européenne à utiliser la force pour arraisonner en haute mer des navires de migrants venant de Libye.

L'objectif affiché est la lutte contre les passeurs qui profitent de ce trafic d'êtres humains, entassent les migrants dans des rafiots dangereux et les abandonnent au moindre danger. Six bateaux de guerre pourront désormais inspecter, saisir et détruire les navires soupçonnés d'être

utilisés par des passeurs. Les migrants seront transportés en Italie, où leurs demandes d'asile seront examinées, tandis que les passeurs pourront y être arrêtés et jugés.

Les passeurs sont ainsi désignés comme les premiers responsables des risques imposés aux

migrants pour traverser la Méditerranée et des naufrages. Mais c'est bien l'interdiction presque totale de l'immigration légale dans les pays européens qui force les migrants à se soumettre à ces réseaux mafieux.

C'est une nouvelle étape, qui s'inscrit dans la politique de surveillance accrue des frontières voulue par l'Union européenne. En novembre 2014, l'opération italienne Mare Nostrum,

qui consistait à secourir en mer les bateaux de migrants, avait été remplacée par l'opération Triton, visant à surveiller les frontières plutôt que de porter secours, et avec trois fois moins de moyens. Les dirigeants européens reprochaient à Mare Nostrum non seulement son coût, mais aussi de causer un appel d'air, et d'encourager les migrants à entreprendre la traversée.

La suite a prouvé que le risque de n'avoir aucun secours en cas de naufrage n'a pas fait diminuer le nombre de migrants. Au contraire, selon le haut-commissariat aux Réfugiés, plus de 500 000 personnes ont traversé la Méditerranée sur les neuf premiers mois de l'année, au lieu de 200 000 en 2014, et plus de

2 800 seraient mortes. Car rien ne peut empêcher les migrants de fuir les guerres de Syrie et d'Irak, entretenues par les interventions des grandes puissances, les dictatures soutenues par les mêmes, ou la misère dont elles profitent.

Arraisonner en mer les bateaux, arrêter et juger les passeurs n'empêchera pas les migrants de tenter à tout prix de rejoindre l'Europe. Cela risque de rendre leurs trajets encore plus périlleux et d'accroître le nombre de victimes. Instaurer la liberté de circulation et d'installation pour tous les migrants serait la seule façon de faire cesser le drame qui se joue tous les jours au large des côtes européennes.

Hélène Comte



TUNISMAG.COM

Les dirigeants européens verrouillent les portes

Le Conseil des ministres de l'Intérieur de l'Union européenne s'est réuni le 8 octobre pour décider des mesures à adopter contre ceux qu'ils appellent les « migrants économiques ».

Tout en accueillant de façon très limitée des réfugiés fuyant des pays en guerre – en fait, uniquement l'Irak, la Syrie ou l'Érythrée – les dirigeants européens veulent pouvoir renvoyer ceux qui fuient la misère, ou qui ne sont pas jugés pouvoir bénéficier du droit d'asile. Derrière cette séparation artificielle, tous les immigrants sont en fait visés et l'objectif des dirigeants européens est d'en accueillir le moins possible.

Le Conseil a donc décidé d'augmenter les moyens humains et matériels destinés aux camps dans lesquels ils

seront triés, les hotspots, et à la surveillance des frontières extérieures de l'UE. Le ministre de l'Intérieur français, Bernard Cazeneuve, a même proposé la création d'un corps européen de gardes-frontières, dont le projet devrait voir le jour avant la fin de l'année.

Les dirigeants européens négocient de plus des plans d'aide à la Turquie, à la Jordanie et au Liban, afin que ces pays retiennent les réfugiés dans les camps situés sur leur territoire.

Une fois triés dans les hotspots, les réfugiés qui

ne seront pas admis en Europe seront enfermés dans des centres de rétention, avant d'être renvoyés dans leur pays d'origine. Du coup, les dirigeants européens veulent obliger ces derniers à les accepter et à empêcher de nouveaux départs. D'après le journal britannique *The Times*, l'aide au développement serait même conditionnée à leur coopération dans le retour des migrants.

La principale préoccupation des dirigeants européens est de ne pas donner prise aux critiques de l'extrême droite, qui a le vent en poupe dans plusieurs pays de l'Union. Une fois de plus, les migrants en paient le prix.

Jacques Le Gall

Les classements arbitraires de l'Ofpra

L'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) vient d'inscrire le Kosovo sur la liste des pays qu'elle considère comme « sûrs », ce qui rendra plus difficile pour les Kosovars d'obtenir le statut de réfugié politique. Concrètement, les ressortissants des pays dits sûrs ont moins de temps pour présenter leur demande, un accès plus difficile aux centres d'accueil pour demandeurs d'asile, et des possibilités d'appel réduites par rapport aux ressortissants des autres pays.

Ce n'est pas la première fois que l'Ofpra s'attaque au statut des immigrés d'origine kosovare. Par deux fois, en 2012 et en 2014, Amnesty international a d'ailleurs réussi à faire annuler par le Conseil d'État des décisions similaires. Depuis lors, la situation du Kosovo

n'a pas changé : dans ce petit pays issu de la décomposition de l'ex-Yougoslavie, outre la pauvreté, avec un taux de chômage de 30 à 40 % selon les estimations, la violence et la corruption sont omniprésentes. La minorité serbe, en particulier, y est en butte aux discriminations et aux violences policières.

Chaque année, plusieurs milliers de Kosovars demandent l'asile en France. La décision de l'Ofpra est destinée à les décourager et à faciliter le rejet des demandes d'asile et les expulsions qui s'en suivent, tout en instaurant un tri arbitraire entre les réfugiés politiques et les autres. Cette décision rappelle que, concernant les migrants, la seule préoccupation est de leur faire la chasse.

Claire Dunois

Les chibanis, volés après avoir été exploités

Le gouvernement avait promis dès 2012 de se pencher sur le sort des travailleurs immigrés âgés, dont un grand nombre, faute de moyens, végètent dans des foyers parce qu'ils ne disposent que de petites retraites. Ces travailleurs, qui seraient environ 35 000, appelés chibanis (littéralement :

cheveux blancs) sont arrivés en France dans les années 1950. Ils ont travaillé sur les postes les plus durs, n'ont pas toujours été déclarés par leurs employeurs, ont connu le chômage et ne disposent souvent pour vivre que de l'Aspa (l'allocation de solidarité aux personnes âgées). Mais pour en bénéficier, ils

doivent justifier d'une présence d'au moins six mois par an en France, sinon ils perdent tous leurs droits, y compris l'assurance-maladie.

N'importe quel retraité français peut partir à l'étranger tout en conservant sa retraite, mais pas les chibanis. Le gouvernement disait vouloir remédier à cette injustice.

Le décret d'application qui vient de paraître permet d'en douter. Car s'il accorde aux travailleurs immigrés le droit de résider dans leur pays d'origine toute l'année, c'est à condition de renoncer à une partie de leur minimum vieillesse. Ils percevront à la place une aide qui oscillera entre 50 et 550 euros.

« On est juste en train d'inciter les vieux immigrés à rentrer au pays tout en faisant des économies », a déclaré un membre de l'Association des travailleurs maghrébins en France. Après avoir été complice de l'exploitation de ces travailleurs, l'État s'ingénie encore à les voler.

Aline Urbain

Valls au Moyen-Orient : nos amis les dictateurs

En tournée au Moyen-Orient avec plusieurs dizaines de grands patrons, Manuel Valls a multiplié les signatures de contrats et les discours de soutien aux régimes dictatoriaux en place.

La signature du contrat de vente des porte-hélicoptères Mistral, initialement destinés à la Russie mais achetés par l'Égypte avec des fonds saoudiens, a été l'occasion pour Valls de féliciter l'Égypte pour sa stabilité... c'est-à-dire de complimenter la hiérarchie militaire et le général al-Sissi pour leur capacité à maintenir l'ordre dans le pays. Ceux-ci ont en effet réinstauré une dictature féroce, après la parenthèse ouverte en 2011 par le « printemps arabe » et le départ de Moubarak.

En Arabie saoudite, Valls a appelé les entreprises saoudiennes à investir en France, en vantant

les réformes antiouvrières de son gouvernement et la baisse permanente de la fiscalité des entreprises. Des contrats pour 10 milliards d'euros devraient être signés, notamment pour du matériel militaire. Valls a réitéré le soutien de la France à cette dictature moyenâgeuse dans laquelle la moindre contestation peut entraîner la mort. Depuis le début de l'année, 130 condamnations à mort ont déjà été exécutées, et beaucoup d'autres sont programmées, dont celle d'un jeune chiite accusé d'avoir participé à une manifestation d'opposition lorsqu'il avait 17 ans. Quant au journaliste Raif Badawi,



condamné à 1 000 coups de fouet pour « insulte à l'islam », il attend dans les prisons l'exécution d'une peine qui risque de le tuer.

L'Arabie saoudite, dont les dirigeants égyptiens se comportent maintenant

comme des vassaux, est une dictature infâme qui opprime son peuple et assassine ses opposants. Mais tout cela ne gêne aucunement Manuel Valls ou François Hollande. Tout ce qui compte pour eux, c'est

la signature de contrats juteux au profit des marchands de canons français et la possibilité de se donner des airs de puissants de ce monde en paradant aux côtés de ces dictateurs.

Claire Dunois

Banques et spéculation : peu de règles, c'est encore trop

Suite à la crise financière de 2008, tous les dirigeants du monde avaient affirmé qu'il fallait réguler la finance. Il avait alors été question d'instituer, au moins à l'échelle européenne, une taxe sur les transactions financières et une loi obligeant les banques à séparer leurs activités de détail de leurs activités d'investissement.

La première réglementation était censée freiner la spéculation et la deuxième devait protéger la finance prétendument saine de la finance à risque pour éviter les « crises systémiques », c'est-à-dire tenter d'empêcher qu'une faillite d'une grosse banque entraîne des pans entiers du système bancaire.

Après d'interminables tractations, la montagne avait finalement accouché d'une souris et de contraintes dérisoires à l'encontre des banques : les banques françaises, par exemple, ne devant filialiser qu'à peine 2 % de leurs activités jugées à risque.

Aujourd'hui, même ce peu est devenu trop. Frédéric Oudéa, PDG de la Société générale, président de la Fédération bancaire française et de la Fédération bancaire européenne, a pris en main le lobbying des banques. Prétendant que son souci est de s'impliquer davantage « dans le dialogue et la pédagogie », il a commencé à orchestrer une propagande visant à obliger les États à revenir sur ce peu de réglementation que les

banques avaient semblé tolérer après 2008.

Pour arriver à ses fins, Oudéa joue sur la fibre anti américaine. Il pointe du doigt les grandes banques américaines, qui se sont renforcées et qui menaceraient les banques françaises et européennes, déclarant : « *Il en va de la souveraineté financière de l'Europe.* » Lui emboîtant le pas, le journal économique *Les Échos* dénonce « l'escalade réglementaire » dont seraient victimes les banques européennes. Exprimant les choses de façon encore plus outrancière, l'éditorialiste de ce journal écrit : « *On va livrer les clés de notre industrie à une poignée de géants anglo-saxons. (...) Avec à peine deux années de bénéfice, JP Morgan ou Bank of America pourraient s'offrir la Société générale.* » Et il conclut : « *À qui profite la crise de 2007 ? À ceux par qui elle est arrivée : les banques américaines. (...) Les concurrentes européennes crient à l'injustice.* »

Les grandes banques européennes crient à l'injustice : on ne peut s'empêcher

de sourire. Mais tout cela aura des conséquences pour l'ensemble de la société. Cette propagande en provenance des sommets de la finance européenne arrive à un moment où l'économie mondiale est plus que jamais en plein marasme. Le Fonds monétaire international a récemment annoncé qu'il revoyait à la baisse ses prévisions concernant la croissance mondiale, prévisions qui étaient déjà peu optimistes. Par ailleurs, les banques centrales des grands États capitalistes continuent de prêter à des taux quasiment nuls. Peu de perspectives d'investissement d'un côté, argent coulant à flots de l'autre : c'est le cocktail explosif favorisant toutes les spéculations. Et ce que veulent les banques européennes est qu'aucune réglementation, même de façade, pour faire plaisir à l'opinion publique, ne vienne gêner leur soif de spéculer.

Tous les financiers et les économistes savent qu'objectivement cette frénésie de spéculation ne peut qu'entraîner de nouveaux krachs financiers. Mais ce n'est pas la raison qui guide ce système, c'est le profit, et même le profit à court terme.

Pierre Royan

Taxis : les conducteurs d'Uber se rebiffent

À la suite de la réduction de 20 % des tarifs de leurs courses à Paris, les conducteurs de VTC (véhicules de tourisme avec chauffeur) ont manifesté mardi 13 octobre devant le siège d'Uber France aux cris de « *Uber voleur* » et ont décidé de créer un syndicat.

Uber est cette société californienne qui développe des applications pour téléphone mobile et permet de mettre en relation des utilisateurs et des fournisseurs de services, essentiellement le transport de personnes mais aussi de colis, des livraisons de repas, etc. Les chauffeurs des véhicules de tourisme sont des conducteurs professionnels indépendants, sur le travail desquels Uber perçoit une commission de 20 %. Ils lui reprochent d'avoir décidé une baisse des tarifs, sans les consulter, pour faire pièce aux récentes promotions proposées par des compagnies de taxis comme G7 ou Taxis bleus, et ils réclament des « *tarifs décents, c'est-à-dire pas soixante heures par semaine pour le smic* ».

Start-up née aux États-Unis, Uber, s'est imposé en six ans dans 250 villes dans le monde, a attiré des investisseurs comme Goldman Sachs ou Google, et sa valeur est estimée à 50 milliards de dollars.

Elle a vu une de ses branches, Uberpop, interdite d'activité en France, au motif que les chauffeurs, qui faisaient le taxi, étaient de simples particuliers

utilisant leur voiture personnelle. Cela répondait à la pression des grandes compagnies de taxis concurrentes et à celle du gouvernement, très sensible aux revendications de ces sociétés et soucieux de mettre fin aux affrontements entre les chauffeurs des taxis et ceux d'Uberpop.

Pourtant, le gouvernement n'a rien contre l'ouverture des marchés dans le domaine des transports, comme en témoignent les lois Macron, surtout si elle offre de nouvelles sources de profits à des groupes capitalistes français. La guerre économique n'est donc pas près de s'arrêter. Les compagnies bien établies défendent leurs privilèges, les nouvelles venues, et Uber n'est pas la seule, foncent pour arracher leur part de marché, au nom bien sûr d'un service accessible aux clients modestes.

Les pots cassés sont payés par les salariés, les petits artisans et les conducteurs indépendants qui, malgré la différence de statut, sont tous logés à la même enseigne : horaires à rallonge et revenus en berne.

Sylvie Maréchal

Réforme des collèges : des économies bien mal enrobées

L'opposition à la réforme des collèges imposée par la ministre de l'Éducation nationale a rassemblé le 10 octobre à Paris une dizaine de milliers de manifestants, enseignants et parents d'élèves. Trois journées de grève ont déjà eu lieu ces derniers mois dans les établissements scolaires, dont une le 19 mai, immédiatement suivie, en guise de réponse, de la publication par Najat Vallaud-Belkacem du décret instaurant la réforme contestée pour la rentrée scolaire 2016!

Pour autant qu'enseignants et parents puissent comprendre les modifications introduites, les collégiens pourraient perdre, sur quatre ans d'études, environ deux cents heures de mathématiques et sciences, 90 heures de français et histoire-géographie, et, la plupart du temps, l'opportunité de faire du latin et du grec autrement que sous forme d'un

« module langue et culture de l'Antiquité ». Ce rabotage aurait pour but de dégager des heures d'EPI, les enseignements pratiques interdisciplinaires en groupe restreint, faisant intervenir éventuellement plusieurs professeurs, et portant sur des thèmes tels que « développement durable » ou « langues et cultures étrangères ou régionales ».

Si ces prétendues

nouveautés – car en fait, les enseignants n'ont pas attendu des consignes ministérielles pour multiplier ce type de séance – sont dénoncées, c'est surtout parce que, comme toujours, elles dissimulent sous des prétextes pédagogiques des réductions d'horaires de cours, et donc de moyens. Il en est de même pour un autre volet de la réforme donnant à chaque établissement, donc à son chef, la possibilité de déterminer 20 % de son emploi du temps, ce qui se pratique déjà dans une moindre mesure. Il revient à ce principal de gérer la misère de la DHG, la dotation horaire globale de chaque collège, qui sera annoncée en janvier prochain. Au passage,

peut se loger évidemment toute sorte d'arbitraire, concernant la matière comme le professeur... Dans tous les cas, sous prétexte d'égalité des chances, les langues anciennes comme les classes bi-langues où l'on apprenait deux langues dès la sixième passent à la trappe et deviennent de simples EPI facultatifs.

À défaut d'égalité des chances, notion qui impliquerait d'être dans une autre société, la première véritable réforme serait de réduire réellement les effectifs d'élèves par classe, actuellement à 25 en moyenne dans les collèges. Cela seul permettrait de mettre en place, en petits groupes, des enseignements variés, inventifs, pluridisciplinaires, comme de remettre à niveau les

collégiens en difficulté. Mais loin d'aller dans ce sens, le gouvernement, qui prétend inverser la politique de son prédécesseur avec ses 80 000 suppressions de postes dans l'Éducation, ne crée de postes qu'au compte-gouttes et développe les emplois précaires. Pour couronner le tout, des formations sont proposées aux enseignants... hors temps de travail!

En choisissant de privilégier une fois de plus les économies budgétaires, Hollande, Valls et Najat Vallaud-Belkacem se disqualifient d'emblée auprès de ceux, parents comme enseignants, qui sont attaqués soit en tant que salariés, soit en tant que destinataires du service public d'éducation.

Viviane Lafont

Rapport de la Cour des comptes : « lycée, trop cher » ?

Quand la Cour des comptes publie un rapport sur les services publics, c'est en général pour dire qu'ils coûtent trop cher à l'État. Le rapport sur les lycées paru le 28 septembre va dans ce sens.

Ainsi, il y aurait trop d'heures de cours – 1108 heures en moyenne en France contre 933 en Allemagne – des enseignants trop fainéants puisque leurs « obligations de services sont à la fois faibles et définies sur une base strictement hebdomadaire », trop de choix dans les matières optionnelles présentées au baccalauréat, trop de dépenses pour la formation d'un lycéen, avec en moyenne 38 % de plus que dans les autres pays de l'OCDE, et tout ça... pour des résultats médiocres!

Parmi les dix recettes dispensées par la Cour des comptes pour mettre les lycées au régime, on trouve en premier une diminution importante du nombre d'heures de cours, « mieux réparties sur l'année scolaire », ce qui revient à diminuer d'autant le nombre d'enseignants en faisant travailler plus longtemps ceux qui restent. Réduire le nombre d'heures de cours s'accompagnerait nécessairement de la réduction du nombre d'options.

Plus grave, la Cour des comptes propose aussi de diminuer le nombre de lycées, ce qui transparaît derrière son jargon où elle parle de « définir des cibles de taille

d'établissement optimales en mobilisant notamment les possibilités offertes par les nouvelles technologies d'enseignement à distance » :

pourquoi en effet regrouper des jeunes dans un établissement scolaire alors qu'un seul professeur pourrait faire cours par ordinateur à des milliers d'élèves tranquillement installés chez eux? Cela s'accompagnerait à terme de la fermeture des petits

lycées, ceux qui sont pourtant à taille humaine et posent le moins de problèmes de discipline, « en neutralisant les biais favorables aux petits établissements et aux structures à faible effectif ».

Nul doute que le gouvernement a déjà

songé à mettre en œuvre les recommandations de la Cour des comptes. Prendre sur le budget de formation des jeunes pour offrir cet argent sur un plateau au grand patronat, c'est une piste qu'il ne manquera pas de poursuivre.

Marianne Lamiral

Collège Gay-Lussac – Colombes : les procédures disciplinaires annulées

L'Éducation nationale a suspendu les procédures disciplinaires et annulé les convocations devant la commission de discipline de Gari Pham et Oscar Roman, les deux professeurs du collège Gay-Lussac de Colombes, dans les Hauts-de-Seine, qui avaient entamé une grève de la faim le 21 septembre.

La tentative de l'administration pour punir des enseignants coupables d'avoir fait grève pour le maintien de leur collège en réseau d'éducation prioritaire a donc fait long feu. Le rectorat, qui n'avait pas hésité à monter une provocation devant le collège lors de la grève de décembre 2014, n'a pas pu maintenir ses menaces de sanction face à la détermination des deux enseignants et au soutien qu'ils ont obtenu de la part de leurs collègues, des parents d'élèves et des élèves.



La manifestation du 3 octobre devant le collège Gay-Lussac.

Après la grève et la manifestation qui ont marqué leur deuxième semaine de grève de la faim, loin de s'essouffler, la grève a repris le lundi 5 octobre à plus de 90 % dans le collège. Le mercredi, sous la houlette d'un médiateur nommé par la ministre,

le rectorat annonçait le retrait de toute sanction.

Cette tentative visait à intimider des professeurs qui tentent de se défendre contre la dégradation des conditions d'enseignement. Le rectorat et, derrière lui, le gouvernement souhaiteraient un

calme plat pour faire passer leurs mesures, et des enseignants qui se manifestent et qui prennent à témoin la population, apparemment, les dérangeant. Eh bien, pour cette fois, leur manœuvre a échoué.

Correspondant LO

Turquie : avec les manifestants et les victimes de l'attentat d'Ankara

(Communiqué de Lutte Ouvrière)

Les victimes de l'attentat d'Ankara, qui le 10 octobre a fait plus de 100 morts et 500 blessés, dont certains très gravement, étaient venues de toute la Turquie pour manifester, à l'appel de syndicats et d'organisations de gauche, contre la guerre que le pouvoir politique mène au Kurdistan.

Il fait suite à deux attentats du même type organisés ces derniers mois contre des manifestants de gauche ou des autonomistes kurdes. Si ces attentats sont très probablement à attribuer à l'organisation État islamique ou à ses émules en Turquie, ils mettent aussi en accusation l'État turc et le gouvernement Erdogan. Ceux-ci, en fonction de leurs propres calculs, ont favorisé sur leur territoire le développement des activités de l'organisation État islamique, aboutissant à une complicité de plus en plus ouverte entre cette organisation et la

police elle-même. Loin de combattre réellement les djihadistes, le pouvoir turc se sert de leurs actions, voire les manipule pour pouvoir pratiquer l'amalgame, dirigeant ses coups en priorité contre les guérillas kurdes au nom de la lutte contre le «terrorisme» en général.

On ne saura peut-être jamais si l'attentat d'Ankara doit être attribué à l'extrême droite, aux services parallèles de l'État ou à une de ces organisations dites djihadistes dont le développement a été favorisé par le pouvoir turc, mais aussi par les gouvernements des pays



Manifestation de protestation à Istanbul. «Nous connaissons les assassins» proclame la banderole

occidentaux, dont la France. Il confirme en tout cas que cette situation représente un danger croissant pour les militants de gauche, les militants syndicaux et les travailleurs en général, en Turquie comme dans tout le Proche et le Moyen-Orient.

Lutte Ouvrière partage l'émotion et la douleur de tous ceux qui ont été touchés par cet ignoble attentat. Elle exprime sa solidarité et son soutien à tous ceux qui, en Turquie et dans la région, luttent pour la défense de leurs droits menacés par

l'obscurantisme, par les manœuvres des gouvernements locaux et par les conséquences des interventions des gouvernements impérialistes, y compris le gouvernement français.

Lutte Ouvrière,
le 12 octobre 2015

Arabie saoudite : immigrés à la merci des employeurs

Kashturi Munirathinam, une Indienne d'une cinquantaine d'années arrivée en Arabie saoudite il y a trois mois pour occuper un emploi de femme de ménage à 200 euros par mois, voulait quitter sa patronne et rentrer en Inde. Elle s'est plainte aux autorités locales de ne pas avoir été payée et d'avoir été torturée et privée de nourriture. Sa patronne l'a alors enfermée et, tandis qu'elle tentait de s'échapper par une fenêtre, lui a coupé la main, la faisant tomber du troisième étage.

L'Arabie saoudite attire des millions d'hommes et de femmes du Bangladesh, d'Inde, du Sri Lanka, du

Yémen, de Somalie, d'Égypte et d'autres pays, qui viennent s'embaucher comme domestiques ou comme travailleurs

peu qualifiés. Il y a par exemple 1 600 000 travailleurs égyptiens, auxquels il faudrait ajouter au moins 400 000 sans-papiers entrés clandestinement dans le pays.

Les agences de recrutement jouent un rôle majeur dans le placement des travailleurs, car il faut à chacun un garant saoudien, le kafil, pour obtenir une autorisation de séjour et travailler légalement, pour un employeur désigné qui peut être le kafil lui-même. Avant

même son arrivée, le kafil peut confisquer le passeport du travailleur, qui ne pourra plus quitter le pays sans son consentement. Autant dire que, comme l'illustre le drame qui vient d'avoir lieu, on assiste à un véritable esclavage.

D'après l'ONG Ressources humaines sans frontières, il y a d'innombrables témoignages sur le non-paiement des salaires, les horaires de travail interminables, les abus sexuels, les restrictions sur les déplacements,

le confinement sur le lieu de travail, et les personnes forcées de travailler durant des mois et des années au-delà de la fin de leur contrat car leur employeur ne leur accorde pas de permis de sortie.

Quant aux clandestins, l'Arabie saoudite est impitoyable avec eux. Les autorités déclarent avoir expulsé 300 000 personnes en deux ans. Voilà le vrai visage d'un régime que Valls et Hollande considèrent comme un grand ami de la France.

Pierre Merlet

Grèce : austérité aggravée et promesses gouvernementales

Lundi 5 octobre, le ministre de l'Économie grec, Euclide Tsakalotos, présentait le projet de budget rectifié à l'Eurogroupe et, à Athènes, le Premier ministre Alexis Tsipras exposait au Parlement son programme de gouvernement.

Tsakalotos a énuméré dans le détail 49 mesures qui vont faire payer à la population les 4,3 milliards d'euros d'économies exigés pour 2016 par les créanciers internationaux. Tsipras a tenté de justifier politiquement la mise en œuvre de ce racket, prévu dans le troisième plan accepté en juillet.

Dans le catalogue de mesures, on trouve la libéralisation de l'économie, avec l'ouverture des professions protégées, comme celles des pharmaciens ou des notaires, celle du marché de l'énergie et de tous les secteurs promis à la privatisation, comme les aéroports, les ports du Pirée ou de Thessalonique, les chemins de fer, etc., qui intéressent directement

certaines grandes sociétés grecques et internationales, surtout si les prix sont bradés. On y trouve les ponctions sur la population : la hausse des impôts directs, y compris sur les revenus modestes, après l'augmentation de la TVA imposée en juillet, des économies sur les dépenses de retraite. Les retraités ont déjà eu droit aux hausses des cotisations

santé, le plan confirme la suppression progressive des retraites anticipées, le départ en retraite repoussé à 67 ans après 40 ans de cotisations. Les expulsions pour dettes sont entérinées, même si le gouvernement promet de définir des critères précis pour tenter d'épargner les habitants les plus modestes. Il met également en place des mesures pour lutter contre la fraude fiscale, mais il y a fort à parier que les résultats, s'il y en a, seront plus lents à venir remplir les caisses que les ponctions sur la population.

Le gouvernement doit absolument prouver qu'il a mis en place l'essentiel de ces mesures d'ici à la fin octobre s'il veut percevoir une tranche de crédit supplémentaire : deux milliards

sur les trois promis pour la fin 2015. Car tout lui est distillé au compte-gouttes après examen des résultats par les contrôleurs européens.

Tsipras justifie ces mesures en tablant sur un retour progressif à la croissance d'ici vingt mois. On est loin de ses propos sur le «nœud coulant de la dette» : le Premier ministre tient le même langage que tous les chefs de gouvernement qui imposent à la population des mesures «difficiles» et même «préjudiciables», comme il le reconnaît, mais pour, paraît-il, relancer la machine économique et regagner la confiance des créanciers. Ainsi, ajoute-t-il, le gouvernement grec pourrait essayer de négocier une baisse des taux d'intérêt, «une période de grâce prolongée»

(sur le paiement du service de la dette) et «arriver à une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour soutenir l'investissement et restaurer notre État providence».

En attendant l'État providence, tous les services publics se détériorent de plus en plus. L'endettement va monter en 2016 à plus de 197 % du produit intérieur brut. Le président de l'Eurogroupe prétend apprécier les efforts du gouvernement grec, mais renvoie ses propositions... aux calendes grecques.

Quant à la réforme du Code du travail réclamée par les patrons grecs, le gouvernement s'apprête à la faire en s'attaquant à nouveau aux travailleurs.

Sylvie Maréchal

Bangladesh : vers de nouvelles catastrophes

Deux ans après l'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza, près de Dacca au Bangladesh, qui fit 1 138 morts et plus de 2 000 blessés, un rapport de l'ONG Clean Clothes Campaign et de plusieurs organisations internationales fait état du « retard inacceptable » du groupe de prêt-à-porter H&M dans la mise en œuvre de dispositifs de sécurité pour les travailleurs de ses fournisseurs textiles au Bangladesh.

Concrètement, il s'agit d'installer des portes coupe-feu, de garantir l'accès aux issues de secours ou la sécurisation des escaliers. Rien d'insurmontable pour un groupe dont l'incendie d'une usine sous-traitante en 2010 avait causé la mort de 21 personnes.

Comme 200 autres marques de prêt-à-porter, H&M s'était pourtant engagé

en 2013, à la suite de la catastrophe du Rana Plaza, à garantir la sécurité des travailleurs chez ses fournisseurs textiles au Bangladesh. Mais déjà en avril dernier, dans un autre rapport, l'ONG Human Right Watch soulignait que rien ou presque n'avait changé depuis la catastrophe. Dans ces usines qui emploient



4 millions de personnes, dont 80 % de femmes, les propriétaires, disait le rapport, « rognent sur les dépenses de sécurité, de ventilation, de sanitaires. Ils ne payent pas les heures supplémentaires

et n'offrent pas d'assistance en cas d'accident du travail. Ils ne prévoient pas de dispositifs anti-incendie ni d'extincteurs. Beaucoup traitent leurs ouvriers comme des esclaves ». Il racontait les

injures quotidiennes, le harcèlement, les menaces pour ceux qui relevaient la tête. Il citait même des cas d'assassinat de militants ouvriers.

Le patronat local n'a, c'est évident, aucun état d'âme. Mais que dire de la pression des grands groupes du textile comme H&M pour réduire au maximum les coûts et augmenter au maximum leurs profits ? Ils s'abritent derrière la difficulté de contrôler leurs sous-traitants. Cela les arrange bien ! Ces marques sont riches, mais elles ont mis plus de deux ans à mettre sur la table les 30 millions de dollars prévus par le fonds d'indemnisation aux familles des victimes du Rana Plaza.

Jacques Le Gall

États-Unis : les travailleurs de Fiat-Chrysler désavouent la direction du syndicat

Le 1^{er} octobre, les dirigeants du syndicat des travailleurs de l'automobile, l'UAW, ont dû annoncer que les travailleurs de Fiat-Chrysler avaient rejeté le projet de contrat pour quatre ans négocié avec la direction et qu'ils leur avaient chaudement recommandé d'adopter. Les 40 000 salariés concernés ont voté non à 65 %, pour protester contre les mensonges de la direction et des dirigeants syndicaux. C'est la première fois depuis 1982 qu'un contrat ainsi négocié à l'échelle nationale est rejeté par le vote des travailleurs.

Cette année, alors que Fiat-Chrysler avait renoué avec les profits et se vantait de ses succès, les travailleurs espéraient qu'il serait mis fin aux sacrifices imposés depuis des années, sous prétexte de sortir l'entreprise de la faillite, et qu'ils allaient voir leurs salaires et leurs conditions de travail s'améliorer. Cette espoir était conforté par les discours de congrès des dirigeants de l'UAW, se faisant fort d'obtenir satisfaction dans les négociations à venir. Mais le projet de contrat sorti des négociations le 15 septembre était bien loin de répondre à ces espérances et a plutôt constitué une véritable provocation.

Un projet provocateur...

Provocation sur les salaires : depuis des années, la direction avait obtenu le droit d'embaucher à un salaire réduit de moitié, sous

réserve que ces nouveaux embauchés rattrapent ensuite le salaire des anciens suffisamment rapidement pour qu'il n'y ait jamais plus de 25 % des travailleurs qui soient ainsi sous-payés. Or, aujourd'hui, 45 % des ouvriers de Fiat-Chrysler sont dans ce cas, les anciens salariés étant de plus en plus remplacés par des nouveaux sous-payés. De plus, le nouveau contrat entérinait le fait que, lorsque les vieux salariés auraient quitté l'entreprise, cette grille de salaire au rabais s'appliquerait à tous, ou du moins à presque tous, car des grilles de salaires encore plus défavorables devaient être appliquées pour la production de certaines pièces détachées !

En ce qui concerne les emplois, le contrat prévoyait que les voitures individuelles seraient fabriquées au Mexique et les autres véhicules aux États-Unis, et que toutes les productions

seraient déplacées dans les différentes usines : un véritable chassé-croisé qui ne manque pas d'inquiéter les travailleurs.

Enfin, des changements dans l'assurance médicale des salariés laissaient prévoir qu'ils auraient plus à payer pour des prestations moindres.

Les travailleurs n'ont pas été dupes, ils ont manifesté leur colère dans des réunions houleuses avec les dirigeants syndicaux et ont voté massivement contre ce contrat.

Après avoir fait mine pendant quelques heures de se préparer à lancer un ordre de grève, en quelques jours les dirigeants de l'UAW ont négocié avec la direction une nouvelle mouture du contrat, un peu améliorée, en faisant le pari que cela suffirait pour qu'il ne soit pas rejeté.

... et une nouvelle copie

Dans la nouvelle mouture, le projet de réorganisation de l'assurance-maladie est retiré, ce qui n'empêchera pas d'augmenter ce qui reste à la charge des assurés tout en diminuant les prestations. Les travailleurs plus récents, embauchés à demi-salaire, pourront rejoindre la grille de salaire des anciens au bout de... huit ans d'ancienneté, ancienneté que la grande majorité

d'entre eux n'a pas encore. Voilà qui laisse certains tout de même un peu sceptiques, car le contrat est signé pour quatre ans et la direction vient de montrer qu'elle peut renier sans vergogne ses engagements.

Quant aux augmentations de salaire pour les anciens salariés qui n'ont rien eu depuis dix ans, elles sont loin de faire le compte, même avec les 1 000 dollars supplémentaires de prime de signature ajoutés dans la nouvelle mouture.

Le nombre d'emplois supprimés ou créés pour chaque usine est précisé dans le contrat : il s'agit d'un chamboulement complet. Mais le résultat net prévu est 103 emplois supplémentaires en quatre ans. Autant dire rien, alors que les ouvriers réclament une amélioration de leurs horaires et conditions de travail : cadences inhumaines et journées de travail de 10 heures. L'aménagement des horaires est reporté à une négociation ultérieure !

La direction du syndicat, qui recommande plus que jamais aux travailleurs de voter oui, dit vouloir se donner le temps « d'expliquer » le contrat, c'est-à-dire de le peindre en rose. D'ailleurs elle paye (cher) une entreprise de conseil en communication pour ce faire et elle compte bien utiliser toutes

les pressions possibles pour convaincre les travailleurs.

La direction syndicale a décidé que le vote des 40 000 travailleurs de Fiat-Chrysler sur le nouveau projet de contrat se ferait sur deux jours, les 20 et 21 octobre, et non pas près de deux semaines comme la dernière fois, car les votes négatifs connus dans les premières usines avaient renforcé la volonté de s'opposer aussi dans les autres. Autant dire que, cette fois, les dirigeants syndicaux ne sont pas si sûrs d'un vote oui qui pourrait entraîner d'autres, mais veulent tout faire pour ne pas être désavoués une seconde fois. Ce serait pourtant l'intérêt des travailleurs de réitérer leur refus et de se préparer à imposer leurs exigences.

En tout cas, en obligeant la direction de Fiat-Chrysler et la direction de l'UAW à revoir leur copie, les travailleurs de Fiat-Chrysler ont clairement manifesté qu'ils en ont assez des sacrifices. Cela ne peut être qu'un encouragement pour les travailleurs de Ford et de General Motors, qui vont avoir à se prononcer ensuite sur leur propre contrat. Il faudra bien que la colère des travailleurs finisse par éclater et faire plier ces patrons avides et arrogants.

Dominique Chablis

Belgique : 100 000 manifestants contre le gouvernement

Les syndicats belges ont gagné leur pari de regrouper, le 7 octobre à Bruxelles, un nombre conséquent de manifestants contre la politique du gouvernement.

La participation n'était pas loin d'égaliser celle de novembre 2014, avec des manifestants venus de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie, même si l'ambiance était plus morose, beaucoup de travailleurs doutant que de telles manifestations puissent faire reculer le gouvernement et le patronat.

Il y avait aussi moins de manifestants venant des entreprises, et plus venant d'associations populaires locales liées au Parti socialiste. Les manifestants étaient couverts par un mot d'ordre, mais cela signifiait tout de même se déclarer en grève individuellement auprès de leur chef. Un risque que peu de travailleurs se sentent capables de prendre pour

manifestes sous des mots d'ordre flous n'osant même pas dénoncer clairement les licenciements.

Pourtant, il faudrait une réaction plus déterminée de la classe ouvrière face à un gouvernement qui multiplie les attaques contre les travailleurs.

La propagande du gouvernement parle de « tax shift », promettant un gain de pouvoir d'achat en contrepartie de la réduction des charges patronales.

Dans la réalité, ce sont les cotisations sociales et les impôts des sociétés qui vont baisser, tandis que les riches fraudeurs continuent à bénéficier d'une amnistie fiscale, s'ils rapatrient leur argent...

Pour le gain de pouvoir d'achat de 100 euros par mois que le « tax shift »



promettait aux salariés, ils devront attendre 2018. S'il se réalise, ce qui n'est nullement dit, il ne concernera que les salariés. Les chômeurs, les retraités et d'autres personnes dépendant d'allocations sociales n'auront rien. Mais ils devront, tout comme les autres travailleurs, payer une TVA de 21 % au lieu de 6 % sur l'électricité et des taxes plus élevées sur le gazole, les sodas sucrés,

et d'autres produits dont le côté nuisible sert de prétexte au gouvernement pour remplir ses caisses après les avoir vidées en cadeaux au patronat.

De plus, les impôts communaux rançonnent les habitants dans beaucoup de municipalités en difficultés financières depuis la débâcle de Dexia, sans parler des autres taxes levées localement, comme les taxes sur les poubelles

et le stationnement payant.

Il faudra bien plus que de telles manifestations pour permettre aux travailleurs de défendre leurs intérêts. Mais ce n'est ni sur le PS, dans l'opposition fédérale en ce moment, et néanmoins complice des attaques contre les travailleurs, ni sur les directions syndicales sans combativité que les travailleurs peuvent compter.

Correspondant LO

Guadeloupe : attaques patronales contre la CGTG

Le syndicat CGTG (Confédération générale du travail de la Guadeloupe) et deux délégués de l'hypermarché Carrefour Milenis de la ville des Abymes ont été condamnés à deux reprises, en première instance puis en appel : au total, 53 412 euros sont à payer par un syndicat qui compte quelque 4 000 adhérents, dans une île dont la population active est de 220 000 personnes.

Le délit serait d'avoir écrit à la fin d'un tract qui s'opposait à un plan de 28 licenciements dans l'entreprise : « La famille Despointes a bâti toute sa fortune sur la traite négrière, l'économie de plantation et l'esclavage salarial », le syndicat rappelant ainsi que les principaux actionnaires avaient les moyens de maintenir les emplois. Jean et Martin Huygues Despointes, associés de la SAS Sophyper (Carrefour Milenis), se sont estimés diffamés et ont porté plainte.

Les Despointes font partie de ceux qu'en Guadeloupe et Martinique on nomme les Békés. Ces Blancs, dont les ancêtres sont arrivés aux Antilles dès les débuts de la colonisation, constituent une catégorie sociale particulière, presque une caste. Leurs membres, bien qu'ayant côtoyé durant plusieurs siècles des gens à peau noire, ne se sont jamais métissés, du moins pas de manière officielle. Parmi eux se comptent les plus grandes figures du patronat local.

Aujourd'hui, certaines familles békées dominent aux Antilles l'essentiel de l'import-export et les grands centres commerciaux. En 2012, le groupe Hayot était classé 185^e du palmarès des plus grandes fortunes de France, avec une fortune estimée à 275 millions. Le groupe Huygues Despointes, avec 150 millions, est classé 331^e. Les fortunes amassées par ces capitalistes et leurs ancêtres l'ont bien été sur le dos des travailleurs, esclaves ou salariés. Pour l'avoir exprimé, la CGTG se retrouve condamnée et confrontée à un grave problème financier, au point de ne pas pouvoir faire face à ses charges courantes.

Pour des déclarations infamantes à l'égard des Noirs, certains Békés et autres grands patrons ont eu à subir des condamnations autrement plus légères : le Béké martiniquais Alain Huygues Despointes avait été relaxé et « blanchi » par la cour de cassation de l'accusation d'apologie de crime contre l'humanité, pour laquelle il avait été condamné en première

instance et en appel. Il avait exprimé en 2009 son regret que les historiens « parlent surtout des mauvais côtés de l'esclavage, il y en a des bons aussi » et affirmait sa volonté de « préserver la race ». Sylvie Hayot, rejeton d'une autre famille békée, fut condamnée à six mois avec sursis. Elle avait traité de « sales nègres » et agressé physiquement les pompiers venus la secourir après un accident de voiture. Le parfumeur Guerlain a été condamné en 2012 à 6 000 euros d'amende pour injure à caractère raciste. Il avait déclaré sur France 2 : « Pour une fois je me suis mis à travailler comme un nègre. Je ne sais pas si les nègres ont toujours tellement travaillé, mais enfin... » Rien qui puisse les acculer à la ruine ni même écorner légèrement leur patrimoine !

La condamnation de 53 470 euros infligée à la CGTG apparaît comme un moyen pour le grand patronat local et la justice de tenter de briser un syndicat qui les gêne. Seul syndicat à s'opposer au plan de licenciement à Milenis, la CGTG a aussi fait plier une autre famille békée particulièrement arrogante, les Dormoy, sur la plantation de banane Bois Debut à Capesterre-Belle-Eau.

En vingt-cinq ans, il y a eu dix décès dus à des accidents du travail sur cette plantation. Louis

Dormoy a été condamné pour la première fois, en 2009, à douze mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende, suite à une plainte portée par la famille d'une des victimes, soutenue par la CGTG. Puis, en 2015, l'inspection du travail a dressé un procès-verbal pour entrave au droit d'alerte et de retrait du comité d'hygiène et sécurité. La CGTG s'est portée partie civile sur cette plainte qui a été retenue par le procureur. Et le 12 février 2016 Dormoy devra s'expliquer devant

le tribunal correctionnel. Finalement, le patriarche Louis Dormoy, devant lequel les travailleurs devaient auparavant passer en baissant la tête, a démissionné du conseil d'administration.

La CGTG est donc perçue par le patronat local comme une entrave à licencier et exploiter sans merci, dont il voudrait bien se débarrasser. Les Békés et la justice coloniale se serrent les coudes. Mais la CGTG entend bien mener la contre-offensive.

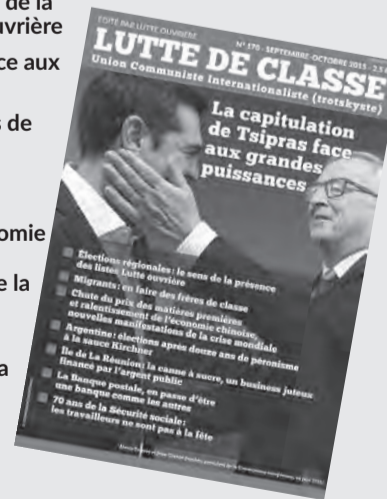
Pierre Jean-Christophe

Lisez la revue Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro n° 170 (septembre-octobre 2015) :

- Élections régionales : le sens de la présence des listes Lutte ouvrière
- La capitulation de Tsipras face aux grandes puissances
- Migrants : en faire des frères de classe
- Chute des prix des matières premières et ralentissement de l'économie chinoise, nouvelles manifestations de la crise mondiale
- Argentine : élections après douze ans de péronisme à la sauce Kirchner
- Île de La Réunion : la canne à sucre, un business juteux financé par l'argent public
- La Banque postale, en passe d'être une banque comme les autres
- 70 ans de la Sécurité sociale : les travailleurs ne sont pas à la fête



Envoi contre six timbres à 0,76 euro.

PSA – Rennes : un débrayage en forme d'avertissement

Une centaine de salariés de différents services de l'usine PSA de Rennes se sont retrouvés pour manifester dans l'usine jeudi 8 octobre à l'appel de la CGT, lors de la journée d'action nationale.

Les sujets de mécontentement sont nombreux : salaires, cadences, temps de pause amputés, postes supprimés, services vendus... et si tous les salariés ne sont pas touchés de la même façon, tous se sentent menacés.

Après l'instauration d'un nouvel horaire à la rentrée, la direction accélère ses attaques dont le seul but est de baisser le « coût » du travail.

Les grévistes avaient envie de lui montrer qu'ils ne comptent pas subir sans rien dire. Tous avaient en tête la dizaine de débrayages de juin dernier qui ont permis de repousser de cinq mois la perte d'une prime d'équipe, et étaient contents de se retrouver.

Signes que ce mouvement a été populaire au-delà de ceux qui y ont participé ; de nombreux cadres avaient été prévus pour remplacer les grévistes et, la veille, certains chefs n'ont pas hésité à menacer de représailles ceux qui débrayeraient.

Bien sûr, cette action seule ne suffira pas et beaucoup pensent qu'il faudra remettre ça, en entraînant d'autres collègues.

Correspondant LO

Adapei 28 : mobilisation contre les économies

Le 3 octobre, 130 salariés de l'Adapei 28 (Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés d'Eure-et-Loir), encore appelée Les Papillons Bleus, se sont rassemblés devant le siège social à Chartres. Cela représente plus d'un quart des 450 personnes dispersées dans 29 établissements et services. La participation était d'autant plus importante que tous ceux qui le souhaitent ne pouvaient pas être présents, devant assurer la sécurité des personnes accompagnées quotidiennement.

Ce mouvement est inédit en 50 ans d'existence de cette association qui accueille 850 enfants et adolescents handicapés, dès

l'âge de 3 ans et tout au long de leur vie.

Les grévistes sont venus dénoncer les différentes décisions de faire des économies sur le dos des personnes accueillies et des salariés. Celles-ci se traduisent depuis plusieurs mois par le non-remplacement systématique des collègues partant en retraite et de ceux en arrêt-maladie, par la déclassification des postes vers le bas, mais surtout par une difficulté croissante à répondre aux situations de violence et aux besoins fondamentaux en matière de santé et d'éducation.

Certes les financements dont dispose l'Adapei 28 sont plutôt en diminution mais l'association est

loin d'être sur la paille et dispose d'un patrimoine important. De toute façon, ce n'est ni aux enfants handicapés ni au personnel de faire les frais de la situation.

Bien que la rencontre avec la direction générale n'ait rien apporté de concret, la forte mobilisation et la perte d'arrogance du directeur général lorsqu'il s'est présenté face aux salariés ont permis à tous les participants de se sentir plus forts et de repartir avec le sourire. Une nouvelle rencontre avec la direction est prévue le 21 octobre et la mobilisation doit se poursuivre.

Correspondant LO

SNCF : à l'heure de la désertification ferroviaire

Sur la ligne SNCF Paris-Belfort (anciennement Paris-Bâle), où le service et le matériel roulant ne cessent de se dégrader, de nouvelles menaces se profilent. Il n'y a déjà plus que quatre allers-retours au-delà de Troyes ; ils seraient encore réduits à deux pour desservir Chaumont et Vesoul jusqu'à Belfort, avec des suppressions d'arrêts tels que Lure ou Langres. Les voyageurs sont aiguillés vers le TGV, dont les billets sont beaucoup plus chers et les gares, près de Belfort ou de Besançon, très éloignées. La manifestation de protestation contre cette nouvelle coupe a rassemblé 500 participants à Vesoul, samedi 10 octobre,

C'est toujours le déficit financier de ces lignes

baptisées Trains d'Équilibre du Territoire qui est mis en avant pour diminuer les moyens utiles et nécessaires à leur exploitation. La SNCF et le gouvernement choisissent de rentabiliser le TGV pour rembourser une dette de milliards d'euros qui a profité aux capitalistes du BTP et du matériel ferroviaire.

Sur cette ligne Paris-Belfort, il ne se passe pas une semaine sans que les vieilles motrices diesel-électriques ne tombent en panne, occasionnant des heures de retard. Pour justifier des suppressions de trains, la SNCF n'a prévu que de les remplacer au compte-gouttes. Mais tout le monde sait qu'au dépôt de Sotteville-lès-Rouen, dans un immense « cimetiè- »

re, y a au moins 150 machines neuves, jamais utilisées, prévues pour les trains de fret mais adaptables facilement à la traction de trains voyageurs.

Ces machines avaient été commandées, et grassement payées, à Alstom dans le cadre du Grenelle de l'Environnement de 2007 ; le fret ferroviaire devait être développé. En fait, par choix des gros groupes de ce secteur (Geodis, Gefco, etc.) le fret ferroviaire a plongé au profit du « tout camion » jugé par eux plus rentable.

Alors qu'importe si le matériel pourrit dans un dépôt, pendant que les usagers sont dans la galère faute de trains ?

Correspondant LO

La Rochelle : les territoriaux toujours mobilisés



18 septembre : 650 agents envahissant le salon nautique du Grand Pavois.

Mardi 12 octobre, les agents territoriaux de La Rochelle, de l'agglomération et du Centre communal d'action sociale ont à nouveau envahi le conseil municipal, pendant deux heures, et l'ont cette fois empêché de siéger, à la grande fureur du maire. Organisés pour rester, munis de sandwiches, ils ont occupé les sièges des conseillers et fait voter à main levée, entre autres choses, « qu'on arrête de traiter les contractuels comme des chiens ». Il prétend vouloir faire « appliquer la loi sur le temps de travail », et sous ce prétexte, voler aux salariés les dix jours de congés qu'ils ont en plus du minimum légal.

C'est un peu comme si un patron prétendait ramener tous les salaires au

smic pour « faire appliquer la loi », sous prétexte que le smic est le minimum légal de salaire. Ce point de vue aberrant est défendu, selon le maire, par un cabinet d'avocats auquel il a fait appel. La meilleure chance des salariés de l'emporter face à une justice de classe et à un maire-patron est donc leur mobilisation. Elle est bien partie pour continuer, non seulement pour le maintien des congés, mais aussi contre les suppressions d'emplois et les fermetures de services.

Il reste à souhaiter que l'exemple de leur lutte soit suivi par les travailleurs des nombreuses municipalités qui annoncent des attaques semblables, encouragées par les baisses de dotation de l'État.

Correspondant LO

PACT – SOLiHA Lille : mobilisation contre la menace de licenciements

Le PACT (Propagande et Action Contre les Taudis)-SOLiHA (Solidaires pour l'habitat) est une association qui s'occupe de logement social pour les plus démunis dans la région lilloise. Le 5 octobre, la direction a annoncé un plan de licenciements pouvant aller jusqu'à 70 personnes sur 263, provoquant le jour même une assemblée générale de 170 travailleurs.

Jeudi 8, les salariés ont profité de l'appel à la manifestation pour former un cortège dynamique et crier leur refus de se retrouver à la porte. Lundi 12, 150 travailleurs se sont réunis dans une assemblée générale à la Bourse du travail. Là encore, la colère s'est exprimée.

Pour justifier les licenciements, le président du Conseil de surveillance évoque la baisse des financements publics. Voilà à quoi mène la politique gouvernementale

de restriction des budgets des collectivités publiques, pour financer les banques et la grande industrie. Mais de plus, les salariés ont appris que le PACT avait vendu 105 logements à des prix bradés à un seul et même acquéreur, sans appel d'offres. Ces logements auraient dû servir à héberger des familles en grande difficulté. Non seulement ils vont maintenant servir à alimenter la spéculation sur l'immobilier, mais en plus, c'est un manque à gagner pour le PACT.

Il est inacceptable que des salariés perdent leur emploi, qu'ils soient assistante sociale, ouvrier ou femme de ménage. Le résultat serait aussi de rendre encore plus difficile l'accès au logement à des personnes en très grande précarité.

Alors les salariés du PACT ont toutes les raisons de se mobiliser pour refuser les licenciements.

Correspondant LO

La Redoute - Roubaix : l'exploitation tirée au sort ?

Les travailleurs de La Redoute refusent les nouveaux horaires que les patrons veulent leur imposer par tirage au sort, et ils l'ont fait savoir par un débrayage le 6 octobre.

Ils ont déjà dû se battre en 2013 et 2014 contre le groupe Kering (ex-PPR), une des entreprises du CAC 40, qui appartient à Pinault, 5^e fortune de France, 56^e fortune mondiale. Après avoir siphonné La Redoute, celui-ci s'est débarrassé de l'entreprise en la revendant pour l'euro symbolique à deux cadres dirigeants.

Suite à cela, les repreneurs annonçaient en janvier 2014 un plan social qui supprimerait 1 178 emplois sur quatre ans, sur les 2400 que comptait encore l'entreprise. Ceux qui avaient un projet de reconversion sont partis avec des sommes allant de 40 000 euros à 80 000 euros, imposés par la lutte. De nombreux salariés sont partis en préretraite à partir de 55 ans. Mais aujourd'hui, ceux qui restent sont aux prises avec une direction de combat qui veut imposer à tous des reculs importants.

Dans les bureaux à Roubaix, le manque d'effectifs et les problèmes liés à la « modernisation » des outils informatiques engendrent des conditions de travail déplorables. Et la direction voudrait en plus supprimer la badgeuse à l'entrée de l'entreprise, pour rendre invisibles toutes les heures supplémentaires effectuées.

Pour ceux qui sont dans l'usine de la Martinoire, où les colis des clients sont confectionnés et expédiés, le déménagement dans une nouvelle usine, présentée comme le fin du fin du modernisme, est prévu pour septembre 2016, avec 550 salariés tout compris. L'ambition des patrons est de faire terminer les colis deux heures après la commande et de livrer le lendemain toute commande passée avant 20 heures. C'est pourquoi la nouvelle direction tente d'imposer de nouveaux horaires en équipe du matin,

d'après-midi ou de week-end. L'équipe d'après-midi terminerait à 21h20, alors qu'aujourd'hui elle se termine à 19h30 ou 20h pour les expéditions, et cela suffit bien!

L'immense majorité des travailleurs concernés refusent de terminer à 21h20 et la direction, ne trouvant pas assez de monde pour faire l'après-midi, a voulu passer en force en organisant un tirage au sort, pour remplir les créneaux d'après-midi dont personne ne veut.

Ce tirage au sort ne passe pas plus que les horaires tardifs auprès des salariés. Les accepter reviendrait à accepter de ne plus avoir de vie familiale et sociale. Comment faire quand on a des enfants ou qu'on n'a pas de voiture, alors qu'il n'y a pas de transport en commun à cette heure? D'autant plus que rien ne justifie de tels horaires. Et mettre sa vie en l'air pour livrer des chaussettes le lendemain d'une commande passée tard le soir semble totalement aberrant!

C'est pour dénoncer tout cela, et aussi des problèmes liés au plan social, qu'une pétition a été massivement signée par près de 350 salariés sur 450 présents. Le débrayage organisé mardi 6 octobre à la Martinoire devait permettre de la remettre en main propre aux cadres dirigeants. Une centaine de salariés déterminés se sont rassemblés pour la tenue de l'assemblée générale. Mais quand ils ont voulu remettre la pétition aux cadres du site, tous se sont évaporés, ayant ordre de ne pas la prendre. Les travailleurs ont alors décidé de passer dans les ateliers pour s'adresser aux collègues... et les cadres sont réapparus.

Cette action collective a remonté le moral de tout le monde! Comme le disent des travailleurs, « Pour le tirage au sort, la direction, elle peut se gratter! »

Correspondant LO

Sanofi - Compiègne : pour les nouveaux horaires, c'est non!

L'usine de Compiègne (Oise) du laboratoire pharmaceutique Sanofi emploie plusieurs centaines d'ouvriers à fabriquer des « formes solides », c'est-à-dire des comprimés, des gélules et des poudres. Pour augmenter la rentabilité du site, la direction cherche à imposer de nouveaux horaires aux ouvriers des ateliers et au personnel des services support, ce qui va aggraver leurs conditions de vie.

Le projet de la direction c'est: journée de travail allongée, temps de pause réduit rendant impossible de prendre ses repas à la cantine, jours de RTT diminués, semaines de travail de nuit, week-ends imposés, prise de poste à 5h25 au lieu de 6h25 le matin, et tout cela avec un salaire horaire diminué. L'objectif est de faire travailler plus (pratiquement un mois de plus dans l'année) en gagnant moins proportionnellement!

Dans sa brochure explicative, la direction écrit qu'il faudra travailler chaque jour 50 minutes de plus, soit une augmentation de 11,1%. En revanche, dans aucune de ses simulations le salaire n'augmente dans la même

proportion.

Pour faire accepter son projet, la direction a eu recours à son chantage habituel, faisant planer des menaces sur les emplois, sur le mode: « Vous coûtez trop cher »; « L'avenir du site est en jeu ». En réalité ce projet entraînerait la suppression d'au moins une douzaine d'emplois, sans compter les conséquences pour le personnel de la restauration Sodexo du fait d'une baisse de fréquentation du self... ce qui réduirait encore la facture des salaires pour la direction.

Sanofi est un des leaders du CAC 40. Ses profits ont augmenté de 24,9% au premier semestre 2015. Ses actionnaires se partagent désormais, chaque année, plus de 50% des bénéfices

réalisés et ses dirigeants sont parmi les mieux payés. Tout cela, grâce à l'exploitation des salariés du groupe, que la direction veut encore aggraver.

Les conditions de travail sont déjà dures. Il faut produire toujours plus avec moins de travailleurs, avec des contrats d'intérim à la semaine ou des CDD à répétition pendant des années. Les embauches en remplacement des départs en retraite se font au compte-gouttes. Depuis deux ans, les augmentations générales sont gelées au taux 0%. C'est dire que les travailleurs payent déjà un lourd tribut à Sanofi.

Devant le refus général des ouvriers, les syndicats ont refusé de signer un accord qui comporte une attaque en règle contre les conditions de vie des travailleurs. La direction parle de revoir sa copie et va reprendre les négociations. Elle peut retourner le problème dans tous les sens, pour les travailleurs, c'est non à ces horaires!

Correspondant LO

BCS - Île-de-France - Pithiviers : en grève pour garder leur emploi

Depuis mardi 6 octobre, les travailleurs de la société BCS à Pithiviers, dans le Loiret, sont en grève. Ils refusent de perdre leur travail. Environ deux semaines plus tôt, le 21 septembre, les 40 salariés de cette boulangerie industrielle de Pithiviers ont en effet appris que le patron comptait arrêter la production à la fin du mois d'octobre.

Les travailleurs veulent garder leur emploi, et donc que la direction laisse le temps à un éventuel repreneur de se manifester. Ils ont l'impression d'être pris pour des chiens. Mercredi 7, le DRH est venu parler avec les grévistes à la porte de l'usine, avançant l'argument que l'entreprise vendrait moins de produits. La direction proposerait des emplois sur d'autres sites à des centaines de



kilomètres, à Reims, à Béziers ou en Moselle, sans la garantie du maintien de salaire. Mais, comme le faisait remarquer un des travailleurs: « Ce n'est pas à nous de payer pour votre mauvaise gestion. »

Depuis le début de la grève, les travailleurs ont obtenu de nombreux soutiens de la part de travailleurs d'usines

voisines, et notamment de ceux de Brossard, qui ont apporté des gâteaux!

Pour le moment, la direction a cédé sur le calendrier: elle repousserait l'arrêt de la production de quelques semaines. Les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot car la colère et la détermination dominent.

Correspondant LO

Air France : se défendre contre les voyous du patronat

Lundi 12 octobre, à 16 heures, devant la division Cargo d'Air France à Roissy, plusieurs centaines de salariés, prévenus dans l'urgence, se sont rassemblés pour exiger la libération de six de leurs camarades, arrêtés le matin même à la demande de la direction.

Plusieurs personnalités politiques, dont notre camarade Nathalie Arthaud venue apporter le soutien de Lutte Ouvrière aux travailleurs d'Air France, et d'abord à ceux que frappe la répression, ont dénoncé les attaques de la direction et le front antiouvrier constitué à cette occasion, de Valls à Sarkozy et Marion Maréchal-Le Pen.

Des travailleurs pris en otages

Après l'explosion de colère du personnel lors du comité central d'entreprise (CCE) du 5 octobre, où la direction a annoncé 2 900 suppressions d'emplois, dont – une première – des licenciements secs, elle craint que la colère s'étende. D'autant que ces licenciements s'ajoutent aux 20 000 emplois supprimés en quinze ans, au fil de plans de départs dits volontaires et du non-remplacement de départs en retraite. Alors, la direction veut faire peur. Car, malgré l'avalanche d'insultes et menaces contre les travailleurs « voyous » qui se rebiffent, elle sait que, même parmi le personnel qui n'a pas manifesté au



CCE, beaucoup se sont sentis vengés par les images de hauts cadres licenciés pris à partie.

Le 12 octobre, des policiers ont donc arrêté six travailleurs du fret et de la maintenance, qui auraient été identifiés comme ayant pris part aux incidents lors du CCE. Cinq ont vu leur garde-à-vue portée à 48 heures, comme s'il s'agissait de dangereux malfaiteurs. Relâchés mardi 13, ils vont passer en procès pour « violences en réunion ». Outre d'être renvoyés d'Air France, ils risquent jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.

Dans les ateliers, les hangars, nombreux sont les travailleurs qui se sentent à juste titre attaqués par ce qui frappe cinq d'entre eux.

Vol patronal... de gagne-pain ouvrier

En 2014, lors de la grève des pilotes, de Juniac, président du groupe Air France-KLM, citait avec envie ce que lui avait déclaré le patron de Qatar Airways : « Chez nous ce serait

impossible, on les aurait tous envoyés en prison. » On le voit, lui qui aime tant se plaindre de la concurrence des compagnies du Golfe, il en prend de la graine. Cela ne l'empêche pas de se targuer de pratiquer le dialogue social.

Proche de Sarkozy, qui l'a nommé à la tête d'Air France, il a le soutien du gouvernement. Et avec les 640 000 euros qu'il a touchés en 2014, primes non comprises, il ne se gêne pas pour priver de leur emploi, donc de leur salaire, des travailleurs qui triment, souvent en horaires d'équipes, pour 1 800 euros en moyenne par mois. C'est dans l'ordre des choses.

Mais que des pilotes refusent de faire gratuitement 100 heures de vol en plus par an, soit le double en termes de travail effectif, là ça ne va plus. Et puis la direction n'attend que d'avoir fait céder le principal syndicat de pilotes pour revoir à la baisse la convention de travail des hôtesses et stewards. À eux aussi elle veut imposer une centaine d'heures de travail en plus, de nouvelles réductions

d'effectifs à bord, etc.

Le comble est atteint pour le patron quand – chose que l'on n'avait pas vue depuis longtemps à Air France – deux mille salariés se retrouvent, au coude-à-coude personnel navigant et personnel au sol, pour lui dire non.

Leurs chemises ou notre peau

Face à cette violence patronale, « ce n'est pas notre chemise, c'est notre peau qu'on défend », a dit devant les caméras un ouvrier de la maintenance, le 12 octobre.

C'est leur emploi, leur salaire que défendent par exemple les travailleurs du fret, eux qui se sont sentis particulièrement visés par les menaces de licenciements, dont 1 700 pour le personnel au sol. Car cela fait des années que la direction leur serine qu'ils ne sont pas rentables, que l'activité Cargo est déficitaire.

Le chantage à la concurrence et à la faillite, la direction s'en est servie pour accroître ses profits et l'exploitation du personnel. Avec son plan Transform 2015, elle a imposé à tous

20 % de gains de productivité en trois ou quatre ans. Dans le même temps, elle a fait disparaître 8 000 emplois.

Cerise gouvernementale sur le gâteau patronal, Air France a touché 109 millions en 2015 au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi. Côté compétitivité, les bénéficiaires sont là ; côté emplois, la compagnie ne cesse d'en supprimer avec la bénédiction du gouvernement.

Et ce n'est pas fini. Elle a dans ses cartons 5 000 nouvelles suppressions d'emplois pour après la présidentielle de 2017. Autant dire que l'argument des « sacrifices nécessaires le temps de revenir à l'équilibre », qu'elle ressasse depuis des années, est un leurre. Il ne vise qu'à désarmer la colère justifiée du personnel. Et si cela ne suffit pas, il reste la police, la justice et le chœur des politiciens de la bourgeoisie pour venir à sa rescousse.

Les événements de ces jours derniers éclairent ce qu'il en est du discours de la direction, de son dialogue social, de l'appui que lui accorde l'État contre ses salariés. Au fond, tant mieux. Face aux véritables voyous, les patrons et leurs soutiens, les travailleurs ont besoin d'y voir clair pour se défendre contre les attaques d'aujourd'hui et celles qui sont déjà en chantier pour demain.

Correspondants LO

Jeudi 22 octobre, douze syndicats appellent à se rassembler devant l'Assemblée nationale contre la politique de la direction d'Air France. Espérons que nombre de salariés de la compagnie en profiteront pour marquer leur colère.

Le FN du côté des actionnaires

Le FN a eu beau faire mine de se préoccuper du sort des milliers de salariés d'Air France menacés de perdre leur emploi, ses dirigeants n'ont pas pu complètement retenir leur haine de classe quand ces travailleurs ont cherché à se défendre.

Pour deux chemises déchirées, Marion Maréchal-Le Pen a parlé de « lynchage ». Du communiqué du FN dénonçant une « agression des membres de la direction d'Air France », jusqu'à son vice-président Philippot trouvant normal qu'on arrête chez eux au petit matin, comme s'il

s'agissait de dangereux terroristes, des salariés qui défendent leur gagne-pain, les prises de position du parti d'extrême droite montrent de quel côté il se situe : celui des actionnaires qui, pour augmenter leurs dividendes, sont prêts à priver de salaire des milliers de travailleurs.

Le FN a beau déployer une démagogie à tout-va pour récupérer les voix des classes populaires déboussolées par les trahisons des partis de gauche au pouvoir, quand les salariés luttent, il choisit le camp des patrons. Et quand Philippot dénonce des syndicats « trop

politisés », c'est que son parti, qui est prêt à verser des larmes sur la misère du peuple quand celui-ci accepte son sort, montre les dents quand des travailleurs ne se laissent plus faire.

Le FN dévoile alors un peu plus sa nature profonde, celle d'un parti entièrement au service des riches. Sa spécialité est de chercher à diviser les travailleurs, en proposant même de recourir un peu plus ouvertement à la manière forte, pour mieux permettre au patronat de conserver ses privilèges.

Gilles Boti



Arsenaux : un millier de postes supprimés

Mardi 13 octobre, la direction de DCNS, les anciens arsenaux de la marine de guerre privatisés en 2003, devait proposer aux syndicats un plan pour supprimer 1 000 postes sur 13 000. Les dirigeants ont préparé leur coup de longue main, commençant par annoncer des pertes en début d'année, un plan d'économies en juillet, aujourd'hui mille départs « sans licenciements ». Et demain ?

Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque. Non seulement la « perte » de 2014 a suivi dix années de bénéfices et de croissance, mais en plus les derniers mois ont été une succession de ventes de navires de guerre à l'Inde, à l'Égypte, à l'Arabie saoudite, etc. D'autres contrats sont en préparation, les VRP de la mort, Le Drian, Valls et Hollande, y veillent. Quant

à la perte enregistrée sur les Mistral, remboursés à la Russie et revendus à l'Égypte, elle sera sans doute compensée par l'État, par un artifice juridique et comptable quelconque.

DCNS ruisselle de fonds publics. Il est le premier fournisseur du ministère de la Défense et le troisième bénéficiaire de crédits pour la recherche.

Ses dirigeants sont de tous les voyages présidentiels, ses matériels de toutes les guerres, ses représentants de toutes les distributions de médailles. Et une grande partie de cette manne finit dans les coffres de Dassault, actionnaire à 26 % de Thales, lui-même actionnaire à 35 % de DCNS.

Dans l'industrie de l'armement comme ailleurs, les capitalistes veulent accroître leurs bénéfices en prenant sur les salaires, par la sous-traitance, les suppressions de postes, les licenciements. Comme partout, les patrons masquent leurs comptes et sont capables

de produire des « pertes » alors que leurs affaires sont florissantes et leurs actionnaires comblés. Mais, plus encore que les autres secteurs, l'armement vit en symbiose avec l'appareil d'État, suçant ses crédits, utilisant ses services, vidant ses caisses sans vergogne. Et surtout, plus encore que dans n'importe quel autre secteur, ces patrons incarnent la barbarie du monde capitaliste, qui met la pointe de la technique au service de la destruction de masse et du profit individuel.

Les travailleurs de DCNS ne sont responsables ni pour leur patron ni

pour la marche de cette société inhumaine. Ils sont de plus très bien placés pour comprendre que, lorsque les patrons tentent d'embrigader les travailleurs derrière les « intérêts de l'entreprise », c'est pour finir par les égorger. Car qu'est-ce que l'intérêt de l'industrie d'armement, si ce n'est l'égorgeage général ? Mais, comme tous les travailleurs, ceux de DCNS ont besoin de leur salaire et ils ont raison de se battre, comme ils l'ont fait le mois dernier, pour le garder et pour obliger leur patron, pour cela, à prendre sur ses profits.

Paul Galois

ACC Clermont-Ferrand : 320 emplois menacés

Les ACC (Ateliers de construction du Centre) sont spécialisés dans l'entretien et la rénovation du matériel ferroviaire : voitures de train, de RER, de métro. Depuis des mois, il n'y a plus de commandes de la part de la RATP, dont les ACC sont l'un des sous-traitants, et les 320 travailleurs sont très inquiets pour leur avenir, l'entreprise étant sous la menace d'un redressement judiciaire.

Ils ont décidé de réagir en allant frapper aux portes de la RATP, où se tenait le conseil d'administration, mercredi 7 octobre, à Paris. Venus à bord de six bus, ils ont manifesté devant le siège de la RATP pour exiger que celle-ci relance ses commandes. Il faut croire que les dirigeants de la RATP craignent les travailleurs mobilisés et en colère, puisqu'ils avaient fait appel à la police pour se protéger et les empêcher d'entrer dans le bâtiment. De même, les manifestants n'ont pas pu atteindre le ministère de l'Économie tout proche, à cause d'une forte présence policière.

Au conseil d'administration, les trois donneurs d'ordres, la RATP, le STIF (Syndicat des transports de l'Île-de-France) qui finance la RATP, et le gouvernement, en l'occurrence le ministère de l'Économie, n'ont laissé entrevoir

qu'un petit espoir en annonçant la préparation d'un appel d'offres pour une éventuelle commande de rénovation des lignes 7 et 8 du métro.

Manifestement, la RATP fait traîner les choses en matière de chantiers de rénovation. Pourtant rien ne justifie de mettre en péril l'avenir des salariés des ACC, car il sera toujours nécessaire d'entretenir et de rénover du matériel ferroviaire.

En réalité, le vrai donneur d'ordres, c'est le gouvernement. C'est lui qui est responsable du sort qui menace les travailleurs des ACC. Car c'est lui qui multiplie les subventions, CICE et autre pacte de responsabilité pour les banques et les grandes entreprises, et qui n'a pas d'argent à consacrer au service public de transport et aux activités qui en dépendent.

Correspondant LO

Socprest – Noyelles-sous-Lens : en grève

Depuis le jeudi 8 octobre, 38 des 44 employés du service relation adhérents de la Socprest (filiale à 100 % de France Loisirs) sont en grève.

Sur le site de Noyelles-sous-Lens travaillent environ 500 salariés du groupe France Loisirs, répartis dans quatre filiales. La direction prend prétexte de la baisse des adhérents de France Loisirs et de la concurrence d'Internet pour transférer les salariées du service relation adhérents, qui répondaient aux courriers, vers une autre filiale, Marigny et Joly, pour des appels téléphoniques. Cela entraînerait une dégradation de leurs conditions de travail, avec des horaires fractionnés et à rallonge, jusqu'à 20 h 30 le soir, six jours par semaine, avec une pause de 2 h 30 en pleine journée. Il n'y a même pas de salle de repos correcte pour ceux qui habitent loin.

La direction prétend qu'elle ne pouvait pas discuter des conditions de travail avant que le transfert soit effectif, le lundi 12 octobre. Elle ne proposait à celles qui ne voudraient pas du transfert que d'abandonner leur poste pour être licenciées et finir à Pôle emploi.

Devant ce cynisme, près de 90 % du service est en grève, les salariées se



reliaient devant l'entreprise jour et nuit et distribuent des tracts à la population pour se faire entendre.

Elles demandent que les conditions de travail et les horaires soient améliorés et que d'autres solutions soient trouvées pour celles qui ne voudraient pas des nouveaux horaires et du nouveau métier. Il a fallu trois jours de grève pour que la direction rencontre les grévistes. Elle a accepté de ramener les horaires du soir de 20 h 30 à 20 heures. Ce n'est pas assez pour les grévistes, qui continuent donc leur lutte.

Le groupe Actissia est le numéro deux de la distribution de livres en France. Il possède France Loisirs et 200 librairies, emploie 4 500 salariés et a fait près de 600 millions

d'euros de chiffre d'affaires en 2012. Année après année, ces salariés ont rapporté des profits à ses actionnaires : d'abord au trust Bertelsmann et à la riche famille Mohn (qui est dans les 500 familles les plus riches du monde avec 3,8 milliards de dollars), jusqu'au patron actuel, Adrian Diaconu, un homme d'affaires qui s'est installé au Luxembourg et a racheté le groupe via son fonds d'investissement luxembourgeois ITS.

L'argent existe, il passe de main en main entre riches patrons et actionnaires. C'est à eux de payer pour assurer des conditions de travail correctes à tous les salariés et que personne ne se retrouve sur le carreau.

Correspondant LO

Groupe Chanel : des patrons qui ne connaissent pas la crise

Le groupe Chanel a vu cette année son bénéfice net augmenter de 38 %, pour atteindre le chiffre record de 1,44 milliard de dollars. Chanel est détenu par deux frères, Alain et Gérard Wertheimer, qui possèdent respectivement 51 % et 49 % du capital et qui ont créé Chanel International BV, une holding néerlandaise (pays où la publicité financière est encore moins contrôlée qu'en France), chapeautant le groupe de luxe ainsi que 82 filiales. Leur fortune, estimée à plus de 20 milliards de dollars, a quant à elle progressé de 13 % depuis janvier 2014, soit une hausse de 3 milliards de dollars. Les PDG de Chanel ont également de quoi être satisfaits, la valeur de chaque action de leurs stock-options étant passée, entre 2008 et 2012, de 536 à... 1 836 dollars.

Maison en Suisse sur les bords du lac, près de Genève, pour Gérard, propriété aux États-Unis pour Alain, les frères Wertheimer mènent leur vie de grands bourgeois : la chasse dans la propriété familiale en Sologne, les chevaux de course, l'éte dans leur haras normand

de La Barberie, et des visites chez les Rothschild. Outre ces distractions, dont on ne sait pas si elles sont passionnantes mais qui sont certainement chères, ils ont un penchant pour la pierre. Ils ont ainsi acheté un immeuble avenue Montaigne, à Paris, pour 230 000 euros le mètre carré, et récemment la maison construite par la fondatrice Coco Chanel, mise en vente pour 40 millions d'euros.

Mais les patrons de Chanel sont évidemment nettement moins dépensiers quand il s'agit des salaires des travailleurs qui

produisent toute leur richesse. Dans les usines de production qui se trouvent en France, dans le département de l'Oise, le prix d'un seul sac est bien supérieur au salaire mensuel d'une ouvrière. Les « petites mains » des ateliers de couture, qui travaillent sur les modèles de luxe du couturier Lagerfeld, manipulent chaque jour des vêtements qu'elles ne risquent pas de se payer. Quant aux ouvriers et ouvrières qui sont sur les lignes de production des parfums Chanel, ils voient défiler des milliers de flacons vendus à 100 euros ou plus chacun.



Les Wertheimer, propriétaire de Chanel, en pleine activité au champ de courses.

Dans le secteur du luxe comme ailleurs, les conditions de travail sont difficiles, avec les cadences qu'il faut tenir. Chanel a recours en permanence à des travailleurs intérimaires, qui peuvent travailler durant des mois avec des coupures de plusieurs semaines sans

jamais être embauchés, et à des travailleurs embauchés par des entreprises sous-traitantes.

C'est bien cette exploitation de milliers de travailleurs en France, et dans le monde, qui a enrichi depuis des décennies la famille Wertheimer.

Correspondant LO

Musée du Louvre : trois jours de grève aux Cafés des Pyramides

Le groupe Elio Musées emploie environ 150 salariés dans les différents cafés, restaurants et comptoirs du musée du Louvre. Du 21 au 24 septembre, 50 à 60 employés de restauration du groupe, principalement ceux des Cafés des Pyramides, ont cessé le travail.

La mise à pied conservatoire d'un salarié a mis le feu aux poudres. Celui-ci n'acceptait plus d'effectuer

un remplacement sans avoir une compensation financière correspondant au poste occupé. Une pratique trop fréquente, et tout bénéfique pour le patron. Les employés ont estimé que priver de salaire, en attendant une éventuelle sanction quelqu'un qui ne fait que réclamer son dû, c'était trop. Mais les raisons de la colère s'accumulaient depuis des mois : effectifs en baisse, suppressions de

postes, sanctions et pressions pour faire le travail malgré tout, et cela après la suppression d'un jour de repos supplémentaire.

Face à ce coup de colère, la direction a cédé sur plusieurs points : elle s'engage à former les employés de caisse et à arrêter les contrôles de caisse inopinés. Elle s'engage à payer les heures supplémentaires au tarif légal et à payer une prime correspondant au

poste remplacé, et a écrit qu'elle allait mieux organiser le travail. Mais le collègue mis à pied attend toujours de savoir s'il sera ou non sanctionné ; et les heures de grève seront retirées, même si c'est au rythme d'un jour par mois.

Cependant les grévistes sont fiers d'avoir montré à la direction qu'il y avait des limites à ne pas dépasser.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Chantier naval STX – Saint-Nazaire : l'opération de communication de Hollande se retourne contre lui

Hollande était venu, le 13 octobre, au chantier naval STX de Saint-Nazaire, pour faire de la publicité à sa politique. Pensez donc, voilà une entreprise où le carnet de commandes est plein et où cela devait être facile de se faire applaudir. Tout était prévu pour cela, mais il a suffi d'un petit accroc pour tout mettre par terre.

La délégation CGT qui avait été convoquée, comme les autres syndicats, pour serrer la main au président lors de son passage, n'a pas marché dans la combine.

En refusant de lui serrer la main et en expliquant les raisons de leur geste, ces délégués ont fait passer à l'arrière-plan les objectifs publicitaires du patronat et du gouvernement.

À juste titre, le secrétaire de la CGT a dit à Hollande la colère des travailleurs, sa solidarité avec les salariés d'Air France interpellés pour avoir défendu leurs emplois et le fait que l'État actionnaire, aussi bien à STX qu'à Air France, approuve ces licenciements. En effet, à STX-Lorient la direction vient de licencier

40 travailleurs, soit près de la moitié de l'effectif.

Ce geste et ce discours, largement médiatisés, ont été vivement approuvés dans l'entreprise, en particulier dans le milieu ouvrier. Le lendemain, dans les ateliers et à bord, une sorte de fierté s'exprimait, comme le disaient des travailleurs : « On a parlé pour nous », « Pour une fois, c'est nous qu'on voit à la télé. »

Bref, c'est un geste de protestation qui a fait plaisir à beaucoup.

Correspondant LO



Hollande a trouvé à qui parler.

Séphora : une odeur d'exploitation

L'enseigne de parfumerie Séphora a réussi, début octobre, à faire approuver à ses salariés l'ouverture de son magasin parisien des Champs-Élysées en soirée, de 21 heures à minuit.

Pourtant la direction de Séphora ne fait pas mieux que le minimum légal : les heures de nuit ne sont majorées qu'à 100 %, alors que chez le voisin Marionnaud elles le sont à 115 %. De même l'aide pour les frais de garde d'enfants, 12 euros par heure, est tout à fait insuffisante.

Si la direction de Séphora a pu finir par imposer le travail de nuit, après avoir essayé de le faire pendant des années, c'est surtout grâce à l'aide du gouvernement. Avec la loi Macron, il a donné cette année au patronat du commerce le droit de ne pas appliquer le code du travail dans les zones classées touristiques, en faisant débiter dans ce cas

le travail de nuit non pas à 21 heures, mais à minuit.

Pourtant le travail de nuit est en principe exceptionnel et doit être justifié par la nécessité d'assurer la continuité de l'activité économique ou des services d'utilité sociale.

Et c'est en vertu du code du travail que Séphora, qui essayait illégalement d'ouvrir son magasin des Champs-Élysées en soirée, a été auparavant condamné par diverses juridictions. Même la Cour de cassation avait confirmé il y a un an cette interdiction en

expliquant que « le travail de nuit ne peut pas être le mode d'organisation normal au sein d'une entreprise ». Elle ajoutait que pour un vendeur de parfum, le recours au travail nocturne n'est pas « inhérent à son activité ». En effet...

Et ce ne sont pas les

patrons et leurs amis Macron, Valls, Hollande avec toutes leurs lois, qui permettent même de contourner les quelques textes qui protègent un peu les travailleurs, qui rendront le travail de nuit plus acceptable.

Lucien Déroit

Prisons : le Conseil constitutionnel entérine le non-respect des lois

Vendredi 25 septembre, le Conseil constitutionnel a jugé que les conditions actuelles du travail en prison étaient conformes à la loi et à la Constitution. Il répondait à la demande de l'avocat d'un détenu qui estimait que le directeur de la prison l'avait arbitrairement privé de travail.

N'en déplaise à ces messieurs du Conseil constitutionnel, les conditions du travail en

prison sont mauvaises, tout comme les conditions de vie en général. Pas seulement parce qu'on y travaille parfois encore à la pièce, que les cadences sont élevées et la sécurité défaillante, qu'il n'y a pas de contrat de travail, pas de droit de grève ni de droits syndicaux. C'est surtout que les salaires sont très bas : en moyenne 337 euros par mois, mais Libération cite une fiche de paie de 78 euros brut pour

56 heures de travail. Les prisonniers cotisent, bien sûr, mais à un niveau qui ne donne droit à rien pour le chômage et la retraite, pour ne pas parler des arrêts maladie ou accident.

L'arbitraire règne dans les prisons. Les directeurs ont tout pouvoir pour accorder ou non du travail, sur tel ou tel poste. Le travail fait l'objet d'un chantage, dont sont victimes tous ceux qui se montrent un tant soit peu revendicatifs.

Sur 67 000 prisonniers, seuls 16 000 sont employés. C'est au point que la contrôleur générale des lieux de privation de liberté (pour ne pas dire : des prisons) juge cette situation insatisfaisante et nuisible à la réinsertion des détenus.

Mais le Conseil constitutionnel a-t-il vocation à faire régner la justice et le droit social dans les prisons... et en-dehors ?

Vincent Gelas

Fil rouge

Tuer français, c'est mieux ?

« Aussi loin que remonte l'histoire de nos armées, le fantassin français a toujours été équipé d'une arme fabriquée sur notre sol », écrivent le député de droite Meunier et son compère du PCF Candelier dans une lettre cosignée adressée au ministre de la Défense. Ils veulent convaincre ce dernier de faire fabriquer en France le prochain fusil des armées nationales, ainsi que les munitions qui vont avec. Et d'ajouter que la France, capable de produire ces merveilles que sont les Rafale, les Mistral, les

missiles et autres engins de mort, ne doit pas être réduite à importer ses fusils d'assaut.

Pour les fusils, on ne sait pas, mais pour l'union sacrée patriotarde réclamant de pouvoir tuer français, inutile d'importer, le génie national y pourvoit.

Vie de château, vie de Sarkozy

Lors des journées parlementaires du parti Les Républicains, fin septembre, les députés et sénateurs étaient logés dans un hôtel quatre étoiles du centre-ville qui leur était réservé. Sarkozy

a-t-il jugé cet établissement trop minable ou n'a-t-il pas voulu se commettre avec les parlementaires ordinaires ? Toujours est-il qu'il s'est fait héberger pour une nuit dans le voisinage, au château Les Crayères. Selon *Le Canard enchaîné*, sa suite de grand luxe ainsi que les chambres pour son collaborateur et l'officier de sécurité auraient coûté en tout 1612 euros.

L'ex-président bling-bling est coutumier des hébergements de prestige, sur le yacht de son ami Bolloré ou lors de somptueuses vacances en Corse, bien plus chères que Les Crayères. Il avait

alors déclaré : « Je n'ai pas envie de m'emmerder. Ma femme a de l'argent, moi, j'en gagne, je n'ai donc pas à m'excuser d'en dépenser. » Au moins là-dessus, sa politique n'a pas changé.

Cocorifoot

Michel Platini, qui ballon au pied fut une gloire du football français, est à présent suspendu par la commission d'éthique de sa fédération internationale (FIFA), de même que Sepp Blatter, son président. Platini a été payé 1,8 million d'euros en 2011 par la FIFA de Blatter, sans contrat écrit et pour une mission prétendument effectuée neuf ans avant.

Malgré tous les soupçons de corruption dans ces instances, les notables du football français font corps derrière le Platini national, dans l'espoir qu'il devienne le prochain président de la FIFA. Le ministre français de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Patrick Kanner, a même dit avoir été convaincu par les dénégations de Platini, déclarant à la radio qu'il fallait lui permettre « de faire jouer toute sa bonne foi » et ajoutant « mon soutien lui est acquis ».

Il est vrai qu'il peut dire ce qu'il veut, il n'y a pas de commission d'éthique au gouvernement français...